

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1925 - 24 juin 2005 - prix : 1 €

**Villepin, Breton,
Sarkozy...**

**Le gouvernement
prépare ses
mauvais coups**
p. 3

**Escalade
des prix**

**Il faut
augmenter
les salaires !**

p.16

Brésil

**En faisant le
"sale boulot",
Lula ramène
la corruption**

p.8

Budget européen :

marchandages de bas étage
p. 4



M 06189 - 1925 - F - 1,00 €

Sommaire

Leur société

- p4 ■ Budget européen : c'est la faute du NON... qu'ils disent
 ■ Pétrole : les trusts pétroliers responsables de la flambée du prix du brut
 ■ Rapport Insee : la productivité augmente, l'exploitation aussi
- p5 ■ Les ordonnances gouvernementales : les mauvais coups de l'été
 ■ Le plan Villepin : encore plus d'arbitraire patronal
 ■ Livret A : les calculs douteux du gouvernement
- p6 ■ Un enfant assassiné à La Courneuve. Et Sarkozy fait sa campagne
- p7 ■ RATP - SNCF - RER : travailleurs et usagers otages du gouvernement et de la Région
 ■ Carte Orange : des hausses inadmissibles
 ■ Guadeloupe : les travailleurs de la Sorfi tiennent bon
- p10 ■ Maisons-Alfort : les locataires étendent leur mouvement
 ■ Orléans : des enfants scolarisés menacés d'expulsion du territoire
 ■ Extrême droite : une stèle pour les tueurs de l'POAS

Tribune

- p6 ■ Europe des clochers, Europe des trusts

Dans le monde

- p8/9 ■ Iran : les leçons de démocratie de Bush
 ■ Brésil : à propos de la démission d'un proche de Lula, le sale boulot, ça se fait avec les corrompus
 ■ Liban : combines politiciennes et assassinats
 ■ Les sinistrés du tsunami toujours sinistrés, six mois après la catastrophe
 ■ Maroc : manifestation d'ouvriers agricoles

Dans les entreprises

- p11 ■ Sncma : grève pour l'embauche d'intérimaires
 ■ Éboueurs de Metz
 ■ Un licenciement à la CGT contesté par ses militants
- p12 ■ SNR Anancy : Halte à la précarité
 ■ Garage Peugeot Arles : six jours de grève, 100 euros
 ■ MBDA Bourges : dans la rue
- p13 ■ Renault Cléon : les conditions de travail se dégradent
 ■ Gomma Rennes : chantage à la délocalisation
- p14 ■ Thalès : salon du Bourget et licenciements
 ■ Bourgeois Besançon : le patron porte bien son nom
 ■ SNCF : ça bouge dans les bureaux d'étude
- p15 ■ La Poste Tri Bordeaux-Bègles : ce n'est pas fini
 ■ Bon Sauveur Caen : grève contre les suppressions de poste
 ■ Urssaf Marseille : quand ils prétendent nous faire du bien

• Travail de nuit et du dimanche

Borloo s'attaque aux apprentis

Au fur et à mesure des débats au Sénat et à l'Assemblée nationale, les différents articles du projet de loi Borloo dit « de cohésion sociale » révèlent l'ampleur des attaques contre les droits des travailleurs, même si le ministre jure le contraire.

La situation des apprentis n'échappe pas à la règle. Le 16 juin, les députés ont voté l'extension du travail de nuit, du dimanche et des jours fériés aux apprentis mineurs, dans certaines professions.

Théoriquement, jusqu'à présent, tout travail de nuit, entre 22 heures et 6 heures du

matin, est interdit aux moins de dix-huit ans. Des dérogations existent déjà « à titre exceptionnel », comme dans la boulangerie où les apprentis commencent à 4 heures du matin. Les derniers amendements à la loi Borloo permettent maintenant d'étendre cette dérogation aux pâtisseries sous prétexte qu'il s'agit presque du même métier ; les apprentis du milieu hippique pourront eux aussi travailler entre vingt-deux heures et minuit : il est difficile d'invoquer la même justification mais il s'agit là, paraît-il, de « concrétiser leur apprentissage en ren-

contrant d'autres professionnels » lors des courses en nocturne.

Quant au travail du dimanche et des jours fériés, il est réclamé par les patrons des « métiers de bouche » qui se sentent brimés par les articles du code du travail. Le député UMP Daniel Fidelin, chaud partisan de l'abrogation de cet interdit, a déjà sévi en février dernier en faisant voter un amendement autorisant le travail de nuit des apprentis majeurs ; il récidive et plaide la cause des boulangers, pâtisseries, restaurateurs auxquels il aimerait adjoindre « les hôteliers et les fleuristes ». Pourquoi pas « les péages, stations-services et garages d'autoroute ? » lui a rétorqué un député communiste.

En effet, on ne voit pas où la liste des « métiers spécifiques » peut s'arrêter, puisque dans toutes les professions les horaires sont de plus en plus fous et que, « conformément à l'esprit de la loi de cohésion sociale », l'apprentissage doit se développer « dans le respect des pratiques existantes », c'est la porte ouverte à n'importe quoi et surtout à la satisfaction des désirs des petits et grands patrons.

Sylvie MARÉCHAL

Colombier prend les apprentis pour des pigeons

Parlant des apprentis-jockeys, le député Georges Colombier a déclaré : « Je ne trouve pas scandaleux que des jeunes, même s'ils ont moins de dix-huit ans, apprennent leur métier dans les conditions où ils l'exerceront au cours de leur vie professionnelle. Lorsqu'ils veulent s'amuser, ces mêmes jeunes ne sortent-ils pas jusqu'à minuit ? »

Cet homme qui connaît la vie est un député de droite

S.M.

tendance Madelin ; il a défendu l'amendement sur le travail de nuit des jockeys au nom du président « du groupe d'étude sur le cheval » auquel lui-même appartient.

Mais il ne fait partie d'aucun groupe de pression, a-t-il précisé à l'adresse d'une députée socialiste qui le lui reprochait. Puisqu'il vous le dit...

Une fiscalité toujours impô(t)pulaire

Quand Chirac et ses ministres parlaient de baisses d'impôts, c'était pour les riches, cela va de soi.

Cependant, une autre injustice fiscale s'accroît. Le Syndicat national unifié des impôts vient

de révéler que si les contrôles sur les déclarations des particuliers – et les redressements qui en découlent – augmentent, ceux sur les déclarations des sociétés diminuent. Ainsi, en 2004, le montant des rappels

d'impôts sur les bénéfices des sociétés a baissé de 12,3 % tandis que celui des rappels d'impôts sur le revenu a progressé de 10,4 %.

« Pas touche aux plus riches », c'est la devise du gouvernement.

Chômage et précarité pour les jeunes

Selon une enquête récente, six jeunes sur dix débutent dans leur vie professionnelle par un contrat précaire. Il faut attendre trois ans pour que la proportion

s'inverse.

Le chômage des moins de 25 ans atteint 23,3 % contre 19,1 % en 2002. Et la panoplie de contrats-jeunes proposés par

les gouvernements n'y a jamais rien changé. Résultat : le chômage et l'emploi précaire des jeunes prospèrent. Et eux désespèrent.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 89 (été 2005)



– Un nouveau gouvernement de combat contre les classes exploitées

– Le PCF pendant et après la campagne du « non »

– Haïti : la situation dramatique des classes populaires

– Soixante ans après l'écroulement du III^e Reich : Les responsabilités du grand patronat allemand dans l'arrivée de Hitler au pouvoir

Tribune de la Minorité

– Tsunami politique ou vaguelette politicienne ?

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro

Fête régionale de Lutte Ouvrière

MARSEILLE

Dimanche 26 juin à partir de 11 h 30
 Parc de loisirs de Valabre à GARDANNE

Navettes gratuites de la gare routière de Marseille Saint-Charles à 11 h, 12 h, 13 h, 14 h, 15 h, et de la gare SNCF de Gardanne à 11 h 20, 12 h 20, 13 h 20, 14 h 20, 15 h 20

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
 Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
 par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Le désaveu électoral ne pouvait pas les faire reculer. Notre détermination le fera !



On a pu, bien sûr, se réjouir du camouflage subi, lors du référendum, aussi bien par Chirac que par la direction du PS, par ceux qui gouvernent aujourd'hui et par ceux qui gouvernaient hier. Ils ont été complices dans le vote « oui » pour une Constitution qui n'apportait rien de bon aux travailleurs et aux peuples. Et cela, en plus d'assumer à tour de rôle la politique qui leur est dictée par le grand patronat et qui se traduit par la dégradation continue des conditions d'existence des salariés et des chômeurs.

Que ces gens-là aient été désavoués, tant mieux ! Mais la suite a montré que cela ne les oblige pas à renoncer à leur politique antiouvrière.

Les ténors du « non de gauche », qui font mine de s'insurger contre le fait que Chirac « n'entend pas le message des électeurs », abusent les travailleurs.

Ceux qui nous gouvernent n'ont pas attendu le « non » au référendum pour savoir que le monde du travail en a ras le bol ! Ras le bol des attaques contre les retraites et l'assurance maladie, ras le bol des licenciements qui ruinent des centaines de milliers d'existences, ras-le-bol du chômage et de la précarité.

Bien sûr qu'ils savent que les salariés ne peuvent pas être contents d'une politique si clairement opposée à leurs intérêts, alors même que le patronat, les possédants sont favorisés systématiquement.

Mais ils ne gouvernent pas en fonction des salariés. Ils gouvernent pour le compte du grand patronat. S'agissant du gouvernement Villepin-Sarkozy, même sur le plan électoral, ce n'est pas le vote des salariés qu'il recherche mais celui des possédants, grands bien sûr, mais aussi moyens et petits. La droite au pouvoir a très bien compris le message du « non ». Elle cherchera à se relever, pas auprès des travailleurs, mais auprès de l'électorat réactionnaire qui approuve les mesures antiouvrières.

Nous n'avons rien à espérer du référendum passé, si ce n'est la satisfaction d'avoir dit « non ». Comme nous

n'avons rien à espérer des élections législatives et présidentielles à venir.

En revanche, le monde du travail représente une force réelle, puissante. Pour que la pompe à profits fonctionne, pour que les actionnaires encaissent sans rien faire des revenus en croissance de 10 à 20 % tous les ans, il faut que l'économie tourne, que les usines produisent, que le commerce débite. Les travailleurs ont le pouvoir d'enrayer toute cette machinerie, et cela représente pour la bourgeoisie une menace certes plus grave que le résultat d'un référendum !

Les organisations de la classe ouvrière, le PCF et les directions syndicales, amusent la galerie en continuant à présenter le référendum comme un combat décisif gagné. Le PC prétend même le continuer par... une pétition ! Mais ni les uns ni les autres ne proposent une perspective pour les travailleurs.

Une contre-offensive du monde du travail assez forte pour faire reculer et le patronat et le gouvernement, un nouveau Juin 36, ne se décrète pas. Il faut que les travailleurs reprennent confiance en leur force. Cela exige un plan de combat, un échancier, des objectifs qui unissent l'ensemble du monde du travail. Des journées comme celle de la Métallurgie le 9 juin ou celle du 21 juin pourraient y trouver leur place. Mais, pour le 21 juin, seule la CGT a appelé, et encore sans beaucoup de conviction, alors que les autres centrales n'ont rien d'autre à proposer que la résignation. Et encore, même la CGT ne parle pas d'une suite et ne la prépare pas dans la transparence, afin que les travailleurs puissent connaître les étapes à venir et en juger.

Il faut participer à des journées d'actions comme le 21 juin, même mal engagées. Il le faut, ne serait-ce que pour montrer aux directions syndicales ce que les travailleurs attendent d'elles.

Mais, une fois ces journées passées, reste entière la nécessité d'une mobilisation des travailleurs sur des objectifs vitaux : mettre fin au chômage et à la précarité en interdisant les licenciements, répartir le travail entre tous les bras, imposer une augmentation générale des salaires.

Arlette LAGUILLER

Thierry Breton provoque les travailleurs et les chômeurs

Depuis la formation du nouveau gouvernement, les ministres se succèdent devant les médias et c'est à qui dressera le tableau le plus alarmant de l'économie pour justifier de nouvelles attaques contre la population laborieuse. Sous prétexte de « réalisme » et de « parler vrai », le ministre de l'Économie et des Finances, Thierry Breton, n'a pas fait exception lors de sa dernière conférence de presse. Après avoir affirmé que les perspectives de croissance devaient être revues à la baisse, il a proclamé que « la France vit au-dessus de ses moyens », et que si l'on voulait maintenir les acquis sociaux il allait falloir « travailler plus ».

Breton a notamment regretté que l'on n'ait « pas assez expliqué aux Français la situation des finances publiques ». Pourtant, à le croire, les finances de l'État seraient

plombées par le poids de la dette publique qui atteint aujourd'hui 1 100 milliards d'euros. Il en résulte une charge pour le budget qui pourrait dépasser 48 milliards l'an prochain. « Il faut dire la vérité », déclare le ministre, « l'impôt sur le revenu ne sert pas à financer des écoles ou des hôpitaux mais à payer les intérêts de la dette ». Certes, mais qui porte la responsabilité de cette dette exorbitante si ce n'est les gouvernements qui, depuis vingt cinq ans, l'alourdissent notamment en multipliant les subventions et les exonérations de charges aux entreprises ?

Pour redresser les comptes de l'État, le ministre de l'Économie prétend n'avoir qu'une solution, il faut « travailler plus ». Et Breton de montrer du doigt les jeunes, les femmes et les seniors qui auraient en

France le taux d'emploi « le plus faible d'Europe ». Comme si les chômeurs l'étaient par choix ! Comme si ceux qui dirigent les entreprises n'étaient pas responsables de ce chômage, du travail précaire imposé aux jeunes, du temps partiel imposé aux femmes et des licenciements qui laissent les travailleurs de plus de 50 ans sans perspective de réembauche !

Quant aux solutions de Bre-

ton, elles ne changent guère de celles de ses prédécesseurs : il parle d'augmenter les aides aux entreprises sous couvert d'aides à l'innovation ou d'aide à l'exportation, de lever certains « blocages » par exemple par la suppression de la taxe sur les licenciements des salariés de plus de 50 ans, d'instaurer des contrats d'emploi encore plus précaires, etc.

Comme Villepin et Sarkozy,

Breton ne veut pas être en reste. Pour satisfaire le patronat et la fraction la plus réactionnaire de l'électorat de droite, il assène lui aussi des propos démagogiques à l'égard des salariés et des chômeurs. Ceux-ci ne peuvent que trouver de plus en plus insupportable cette succession de déclarations et de mesures provocantes.

Roger MEYNIER

Les patrons vivent au-dessus de nos moyens

« La France vit au-dessus de ses moyens » a déclaré Thierry Breton, commentant le poids énorme de la dette publique qui atteindra les 1 100 milliards d'euros à la fin de l'année, alors qu'elle n'était « que » de 1 000 milliards il y a quelques mois. Eh

oui, silencieusement, chaque semaine qui passe, la dette s'accroît de un à deux milliards d'euros supplémentaires. Cela à cause des dépenses de l'État et des collectivités locales en faveur du patronat. Et on fait toute une affaire lorsqu'il manque à la

Sécurité sociale une dizaine de milliards par an !

Thierry Breton a eu, disent certains commentateurs, le courage de dire la vérité à l'opinion. Pas tout à fait, il a omis de dire l'essentiel : que les grands patrons ont ruiné l'État.

• Budget européen

C'est forcément la faute du NON !

Le sommet européen de Bruxelles, les 16 et 17 juin, qui devait fixer un financement pour l'Union européenne pour les années 2007 à 2013, s'est terminé sur un échec puisque aucun compromis n'a pu être trouvé.

D'autres réunions auront lieu et les États ont encore un an pour se mettre d'accord sur un budget qui n'entrera en vigueur qu'au 1^{er} janvier 2007.

Ce budget d'un montant modeste (875 milliards d'euros sur 7 ans, soit 125 milliards par an, moins de la moitié du budget de la France, pour l'ensemble de l'Europe) est utilisé, par le biais de la politique agricole commune et des fonds structurels, à subventionner les capitalistes de différents secteurs et de différents pays. Ces subventions, qui s'ajoutent aux aides beaucoup plus importantes déjà accordées par les États nationaux, font malgré tout périodiquement l'objet d'après marchandages. L'échec de ce sommet de l'Union européenne a été considérablement grossi et utilisé de façon purement démagogique. Les partisans de la Constitution européenne, repoussée en France par le référendum du 29 mai, ne reculent devant aucune contrevérité pour tenter de faire retomber sur le « non » la responsabilité

de cette mésentente sur le budget de l'Union.

Le Monde des 19 et 20 juin affirme ainsi que « le double non français et hollandais – motivé en France par le refus de l'Europe libérale – aboutit à une remise en selle du champion d'une ligne sociale-libérale ! » et que « Le seul plan B (...) c'est bien le plan Blair ». *Libération*, qui avait fait aussi campagne pour le oui, interpelle ainsi ceux qui recommandaient « l'électrochoc du non » : « En fait d'électrochoc, c'est un court-circuit général et, en guise de plombier polonais, on a l'électricien britannique à pied d'œuvre » et d'évoquer même « un paysage dévasté après référendum » !

Comme si « avant référendum » les relations entre les États de l'Union européenne n'étaient pas des relations d'intérêts et de rapports de forces et comme si chaque traité ou décision importante n'était pas le résultat de marchandages longs et sordides. D'ailleurs le projet de Constitution européenne, si difficile à négocier, en est lui-même un bon exemple. Mais évidemment les discussions autour du budget européen ont toujours été assorties d'après marchandages car chacun veut le maximum de subventions pour sa propre bourgeoisie. À l'époque où le budget était décidé chaque

année, c'est chaque année qu'on assistait à « une crise ». La décision de s'entendre sur des budgets pluriannuels a grandement espacé les bras de fer entre les différents États. Mais les intérêts contradictoires des uns et des autres continuent à s'exprimer crûment à chaque occasion. Et l'échec des négociations de Bruxelles ne fait que rappeler ce qu'est l'Europe : une entente forcée entre bourgeoisies concurrentes.

Comme les principaux États se refusent à augmenter le budget de l'Union européenne pour faire face à l'élargissement, il est évident que les négociations sont d'autant plus difficiles que les marges de manœuvres financières sont étroites. Les grandes puissances ne sont pas partageuses. Chirac veut faire payer davantage la Grande-Bretagne, qui ne consacre que 0,23 % de son PIB au budget européen. Mais Tony Blair refuse de payer davantage si ce sont les subventions à l'agriculture – dont le quart revient à la France – qui absorbent plus de 40 % du budget de l'Union. C'est une vieille querelle entre les gouvernements des deux pays : en 1984, Margaret Thatcher a obtenu une ristourne sur la contribution britannique avec cet argument. Tony Blair n'a pas l'intention de renoncer à cet acquis sans contrepartie et

Chirac, lui, ne veut pas abandonner ses capitalistes de l'agro-alimentaire. Ce bras de fer débouchera probablement sur un compromis destiné à fixer le rapport de force pour sept nouvelles années et, si ce n'est pas le cas, l'Union européenne devra décider de son budget au coup par coup, année après année.

Hollande appelle cela « une crise grave et sans précédent ». « On entre dans une période de vide et de doute », affirme-t-il. C'est évidemment de la faute aux partisans du non selon lui si, la France étant affaiblie, elle « n'a pas pu faire entendre la voix de la solidarité. La Grande-Bretagne est en situation de force et le fait sentir en étant à la manœuvre ».

Encore une fois, Hollande donne sans vergogne à Chirac le beau rôle alors que celui-ci ne fait que défendre tout aussi « égoïstement » que Blair les intérêts de ses propres capitalistes. Quant à la gravité de la crise, elle ne saurait toucher le monde du travail, qui n'est pas concerné par les distributions de cadeaux du budget européen.

Tout ces commentaires cocardiers montrent à quel point ceux qui les font épousent tout naturellement les intérêts de leurs capitalistes nationaux.

Dominique CHABLIS

• Un rapport de l'Insee

La productivité en augmentation, l'exploitation aussi

S'il n'apporte pas de grande révélation, le rapport des comptes de la nation, publié comme chaque année par l'Insee, comporte plusieurs informations intéressantes.

En premier lieu, il met en évidence le fort accroissement de la productivité, en particulier dans les secteurs industriels. Après, il est vrai, trois années de stabilité, la productivité, c'est-à-dire la quantité de richesses créée par salarié, a progressé de 2,5 % dans l'ensemble de l'économie, et de 4,5 % dans l'industrie. Pour l'essentiel, cet accroissement ne provient pas d'une modernisation technique, mais d'un travail plus intensif et de cadences plus élevées imposées aux salariés. Car l'investissement des entreprises, lui, a continué de stagner à un niveau faible. L'Insee donne l'explication suivante : « Les perspectives de croissance restaient faibles (...) Dans de telles



conditions, les groupes multinationaux rationalisent leur production en Europe, utilisant au mieux leurs capacités inemployées (...) pour alimenter les

marchés les plus porteurs. »

Lié à cette démarche, le chômage continue à progresser. Chaque travailleur étant pressuré au maximum, le nombre

de travailleurs employés continue de diminuer, mais pas les profits.

Du côté des salaires, évidemment, la « modération » continue. Ceux-ci ont progressé en moyenne de 2,5 %, soit à peine plus que l'inflation officielle, dont chaque travailleur sait qu'elle est sous-estimée. Et il ne s'agit que d'une moyenne, qui inclut le smic comme le salaire des hauts cadres et des PDG.

Au total, la valeur supplémentaire créée grâce aux progrès de productivité est accaparée, pour l'essentiel, par les capitalistes.

Une classe possédante qui ne se préoccupe pas de la croissance générale de la production, qui permettrait de mieux satisfaire les besoins, prélève une part de plus en plus grande de la richesse créée : cela correspond à la définition du parasitisme.

Jean RAYNARD

• Flambée des prix du brut

Les trusts pétroliers mettent la planète en coupe réglée

La grogne monte chez les automobilistes qui doivent faire face à la flambée des prix du carburant. À la pompe, et quelle que soit l'enseigne, ils dépassent désormais un euro pour le litre de gazole et 1,20 euro pour le litre de super sans plomb.

Quant aux commentateurs, ils ne sont pas en mal d'explications. D'après eux, cette situation résulterait de la croissance de la demande à l'échelle mondiale alors que les capacités de production stagnent. Cela entraînerait une flambée des cours du pétrole qui, le 20 juin, frôlaient 60 dollars le baril, un niveau jamais atteint depuis 1983 et en augmentation de 40 % depuis le début de l'année. Dans l'ensemble de l'Europe, et en France en particulier, cette augmentation des prix du pétrole serait amplifiée par la remontée du dollar par rapport à l'euro.

La réalité, c'est surtout qu'une poignée de trusts comme Total, Exxon, BP Amoco, Shell et Texaco verrouillent le marché mondial du pétrole. Et ils profitent de leur mainmise sur cette ressource énergétique de première importance pour imposer leurs conditions et surtout leurs prix à l'ensemble de la planète, indépendamment de leurs coûts de production. Ils peuvent ainsi s'octroyer de copieux surprofits.

Quant aux consommateurs, ils sont d'autant plus victimes de l'organisation de ce marché qu'à la hausse des prix décidée par les états-majors de ces géants pétroliers peuvent s'ajouter les manœuvres des spéculateurs pariant sur la hausse des cours.

Les chantres du capitalisme peuvent vanter les vertus de l'économie capitaliste et de la libre concurrence comme régulateur des marchés, mais la réalité économique, c'est celle des monopoles qui, à l'image de ceux du pétrole, s'entendent pour limiter la production, freiner la concurrence qu'ils pourraient se faire et mettent la planète en coupe réglée.

Roger MEYNIER

• Le gouvernement et les ordonnances

Pour faire passer les mauvais coups cet été

Après l'avoir annoncé lors de son discours programme à l'Assemblée nationale, Villepin devait présenter au Conseil des ministres le projet de loi qui autoriserait le gouvernement à légiférer par ordonnances sur l'ensemble des mesures annoncées. Cela veut dire en clair que celui-ci a la possibilité de promulguer des ordonnances qui ont sur-le-champ la valeur d'une loi, sans avoir à soumettre et à discuter de leur contenu au préalable. Et sans avoir besoin de les faire voter par les députés.

Au Parti Socialiste et au PCF, voire même parmi certains élus de droite, on a poussé des hauts cris pour protester « contre le mépris du rôle des députés ». Comme si les députés dans le cadre de ces institutions avaient un autre rôle que d'approuver ce que le gouvernement en place leur propose ! Il existe d'ailleurs d'autres procédures pour mettre au pas les députés d'une majorité qui se montreraient désobéissants ou renâcleraient par rapport au gouvernement qu'ils ont investi. La procédure guillotine étant celle du 49-3, où la loi est considérée adoptée telle qu'elle a été présentée par le gouvernement à défaut de l'adoption d'une éventuelle

motion de censure.

Mais si justement le gouvernement a tenu à avoir recours à la procédure des ordonnances et pas aux autres, ce n'est pas tant à cause des difficultés qu'il pourrait avoir avec les députés qui le soutiennent, mais surtout pour éviter que la publicité faite autour de la discussion de ce projet ne provoque des discussions, et finalement des réactions au sein de la classe ouvrière. D'ailleurs le calendrier annoncé pour la promulgation de ces ordonnances est explicite : ce devrait être durant l'été, c'est-à-dire au moment où l'on peut penser qu'en pleines vacances les attaques passeront sans faire de vagues.

Car si dans les milieux populaires on a déjà été choqué par l'annonce du contrat « nouvelle embauche », qui transformerait les nouveaux embauchés en précaires permanents, des débats, peut-être longs, risqueraient d'entraîner une prise de conscience parmi les travailleurs de la gravité des attaques du gouvernement. D'ailleurs c'est à dessein que Villepin a fait donner Borloo, ministre du Travail, et son adjoint Larcher. Ceux-ci ont adopté un ton patelin et essayent de se montrer rassurants sur la forme, sans remettre en cause le fond des projets annoncés par Villepin.

En outre, procéder par ordonnances, c'est laisser aux députés de la majorité la possibilité de prétendre ensuite qu'ils n'étaient pas vraiment d'accord avec ces décisions.

Cela dit cette façon de faire n'a pas toujours porté chance à leurs auteurs, et Villepin, qui se targue de connaissances historiques, devrait s'en souvenir. En 1953 le gouverne-

ment d'alors, dans un cours très réactionnaire comparable à celui d'aujourd'hui, avait décidé de faire promulguer pendant le mois d'août des décrets-loi s'attaquant aux droits des fonctionnaires et des salariés du secteur public. Spontanément, partie des postiers de Bordeaux, une grève générale gagna toute la fonction publique et les services publics, SNCF et RATP comprises, provoquant une paralysie du pays. Non seulement le gouvernement recula, mais cela marqua l'arrêt de l'offensive en cours et entraîna un regain de confiance et de combativité au sein de toute la classe ouvrière.

Alors, quelles que soient les manœuvres gouvernementales, et malgré ce calendrier si méticuleusement calculé, les travailleurs peuvent encore faire reballer leurs projets à Villepin et à ses acolytes.

Paul SOREL

• Livret A

Les calculs douteux du gouvernement

Le taux du livret d'épargne, dit « livret A », doit être à nouveau revu à la baisse.

Ce taux, qui était de 3 % en août 2003, avait été abaissé à 2,25 %. Il pourrait passer à 2 % à partir du 1^{er} août, entraînant à sa suite le taux des Codevi, livrets d'épargne populaire, livrets bleus et comptes épargne-logement, autant dire tous les comptes où les milieux populaires placent leurs quelques économies.

Cette opération résulte d'une recette concoctée par l'ancien ministre des Finances, Francis Mer, prévoyant la révision de ce taux deux fois par an en fonction d'un calcul alambiqué à souhait. La formule consiste en gros à faire la moyenne entre le taux d'intérêt à trois mois et celui de l'inflation. L'objectif, selon Mer, serait de « dépolitiser » l'évolution, bien sûr à la baisse, du taux du livret A, c'est-à-dire d'éviter que le gouvernement soit à chaque fois accusé de voler directement les détenteurs de ce livret. Les calculs prouveraient désormais objectivement l'absence de toute mauvaise intention de sa part, et que cette mesure ne ferait que traduire la réalité.

Cependant, il est prévu que le gouverneur de la Banque de France peut passer outre au verdict du calcul si « des circonstances exceptionnelles le justifient » dans la mesure où le taux proposé ne permettrait pas de « préserver le pouvoir d'achat des épargnants ». C'est tout vu ! Le pouvoir d'achat des milieux populaires est déjà en baisse et la ponction sur les intérêts des livrets A ne ferait qu'aggraver cette situation. Mais pour l'instant, le gouvernement n'a pas l'air de considérer que la population laborieuse se trouve dans une « situation exceptionnelle », l'appauvrissement n'étant après tout qu'une situation normale pour les « Français d'en bas » !

P.S.

Annie ROLIN

• Le plan Villepin

Encore plus d'arbitraire patronal

Les mesures qui vont faire l'objet des ordonnances du gouvernement pendant l'été visent toutes à continuer la démolition des quelques droits et protections dont bénéficient encore les salariés face à leur employeur.

Le contrat « nouvelle embauche », avec sa période d'essai de deux ans, a pour but, contrairement à son intitulé, de supprimer les entraves au licenciement pour tous ceux qui en dépendraient. Pendant deux ans le salarié pourrait être ainsi jeté à la rue sans que le patron ait aucun motif à donner, ni bien sûr d'indemnités à verser. Dans ce cadre, il n'y aurait plus besoin de CDD ou d'intérim, et encore moins de contrats à durée indéterminée. Les patrons auraient intérêt à avoir en permanence tout ou partie de leur personnel sous ce régime.

Quand on voit comment, déjà aujourd'hui, bien des patrons jettent à la rue leurs salariés, sans se gêner le moins du monde, on imagine ce qu'il pourrait en être demain.

Le gouvernement a annoncé que cette mesure ne s'appliquerait, pour le moment, qu'aux seules entreprises de moins de dix salariés. Mais Villepin s'est refusé à exclure une extension de ce système à toutes les entreprises comme le demandent les représentants du patronat.

Pour apaiser les protestations qui ont fusé, Villepin a envoyé ses deux ministres chargés du Travail, Borloo et Larcher, faire des déclarations, rassurantes sur la forme, mais ne remettant pas en cause le fond. La seule nouveauté avancée par Larcher serait seulement l'institution d'un « délai de prévenance » avant de mettre le salarié à la rue.

D'ailleurs, pour bien montrer que les attaques actuelles seront suivies d'autres, le même Larcher, en même temps qu'il prenait un ton patelin sur le contrat « nouvelle embauche », annonçait que le « grand chantier de la rentrée » porterait sur la renégociation de la convention Unedic. Cela

laisse présager une remise en cause de l'indemnisation des chômeurs.

L'autre mesure qui aurait des effets immédiats et désastreux sur les salariés concernés porte sur la suppression de la contribution financière que les entreprises doivent payer quand elles licencient des salariés de plus de cinquante ans. Cette contribution est un frein modeste à la tendance constatée depuis des années qui fait que les employeurs licencient en priorité les plus anciens, parce qu'ils ont souvent les salaires les plus hauts, ou parce qu'ils sont plus usés par l'exploitation.

Il faut vraiment penser pouvoir dire n'importe quoi pour oser présenter cette mesure comme un moyen de lutte contre le chômage des plus de cinquante ans, alors qu'à l'opposé elle va être un encouragement à licencier sans frais cette catégorie de travailleurs. C'est d'autant plus révoltant que chacun sait que ces travailleurs, une fois licenciés, sont dans la quasi-impossibilité de

retrouver un autre travail.

Enfin, le gouvernement propose l'extension à toutes les entreprises de moins de dix salariés d'un dispositif du même type que celui du « chèque-emploi-service », qui permet aujourd'hui à un particulier, par exemple, de payer quelqu'un pour un travail domestique limité, en évitant nombre de formalités. L'objectif est de supprimer le contrat de travail écrit. C'est bien un des objectifs du patronat qui parle des « lourdeurs du contrat de travail » pour revendiquer en fait que l'employeur n'ait plus aucune obligation vis-à-vis de son salarié.

À tout cela s'ajouterait le fait de ne plus prendre en compte les nouvelles embauches de jeunes de moins de vingt-cinq ans pour le calcul des seuils ouvrant droit à des représentants du personnel. Ce menu indigeste mériterait largement que les travailleurs piquent un coup de colère et renversent la table où on voudrait le leur servir.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Europe des clochers, Europe des trusts

L'échec du sommet européen de Bruxelles, samedi 18 juin, ce serait Waterloo, 190 ans jour pour jour après le vrai, dont quelques nostalgiques de l'empire fêtaient l'anniversaire sur les lieux de la bataille de 1815, en Belgique, à quelques kilomètres de celle que se livraient Jacques Chirac et Tony Blair. Ajouté au coup de Trafalgar du Non au référendum, qui n'a coulé que Raffarin, mais laissé en place toute la flotte gouvernementale française et sa politique, l'Europe sans constitution ni budget serait à la dérive.

« Crise identitaire » dit *La Tribune*. « KO debout », dit *Libération*. Et le pire, « Blair aggrave la crise » titre *Le Monde*. Dans la presse française, c'est évidemment l'intransigeance de la perfide Albion amarrée égoïstement à son chèque qui serait la principale coupable. Inutile de dire que de l'autre côté de la Manche, les manchettes stigmatisent l'Europe rétrograde attachée à sa PAC.

Car dans cette discussion de marchands de tapis sur le projet de budget européen, chaque chef d'État ou de gouvernement a cherché à se donner le beau rôle vis-à-vis de son opinion publique. Même si les intérêts qu'ils marchandent n'étaient que ceux de leurs trusts respectifs, et, dans le cas des subventions agricoles de la PAC dont Chirac était le champion, les intérêts des très grandes exploitations agricoles et des trusts de l'agroalimentaire, bien plus que des paysans petits ou moyens qui ne touchent que la part congrue desdites subventions.

Quant à la prétendue crise, elle n'est qu'une des multiples péripéties qui ont émaillé l'histoire de l'union européenne à chaque négociation d'un nouvel accord commercial, d'une nouvelle aide ou d'un nouveau budget. Rien de dramatique : les gouvernements européens ont encore un an avant de boucler définitivement ce budget 2007-2013 : le temps de quelques nouvelles escarmouches à qui paiera le moins pour recevoir le plus et pour le mieux servir les intérêts de ses patrons avant de doser le compromis.

Mais ils voudraient qu'on s'y passionne. Après nous avoir tenu la jambe pendant un an avec leur constitution, allègrement repoussée à 2007 par le sommet de Bruxelles, ou aux calendes grecques sans que cela ne gêne personne, c'est reparti pour un tour.

Sarkozy en profite pour renouveler sa démagogie nationaliste en déclarant qu'il serait « particulièrement étrange d'engager des négociations avec la Turquie » en ce moment, et en s'inquiétant du « commissaire maltais » qui risquerait de faire la loi en Europe – nouvelle variation sur le thème du plombier polonais. Question de lorgner du côté des électeurs du Non saute Le Pen mais aussi de quelques autres.

Hollande, lui, critique Chirac qui « n'a

pas pu faire entendre la voix de la solidarité », mais également ces partisans du Non par la faute desquels « la Grande-Bretagne est en situation de force ». Quant au Parti communiste, il vitupère les tenants de « l'Europe libérale ». Ce qui n'empêche pas *l'Humanité* de trouver quelques charmes aux déclarations de Chirac à la veille du sommet, sur la nécessité de mieux répondre « aux questions soulevées par les citoyens » ou d'harmoniser l'Europe « par le haut et non par le bas », même si elles sont hypocrites et contradictoires avec la politique antisociale de son gouvernement. Et le journal de souligner qu'entre la ristourne anglaise et la politique agricole commune, cette dernière « doit absolument être défendue ». Cocorico !

L'Europe pourrait ainsi être « le thème majeur de la présidentielle » écrit *Libération*. Ça promet.

Et pendant ce temps, en Grande-Bretagne comme en Allemagne ou en France, les attaques continuent à pleuvoir contre les travailleurs, de la part des gouvernements et patrons nationaux. Ils se chamaillent quelque peu sur le montant d'une PAC ou d'un chèque, mais ont une même politique contre le monde du travail.

Tous ces politiciens d'Europe, de gauche comme de droite, partisans de dire Non ou Oui, cherchent du côté de leurs marchandages et marivaudages continents un dérivatif à la colère des travailleurs. À commencer par Chirac, qui vient de recevoir un camouflet au référendum mais n'a pas attendu trois jours pour nommer un nouveau gouvernement qui s'illustre par l'escalade anti-ouvrière, dont la trouvaille d'un contrat d'embauche avec période d'essai de deux ans. Sans oublier la nouvelle campagne anti-immigrés. Et par-dessus le marché, il se paie le luxe de se faire plébisciter comme défenseur de « La France » face à « l'Angleterre ».

Mais y'a pas « La France », « L'Angleterre » ou « La Pologne ». Il y a les exploités du continent (et du reste du monde), et les travailleurs d'Europe. Malgré des luttes isolées, ces derniers sont tous acculés à la défensive contre les coups qui pleuvent contre leurs salaires et leur emploi. Le mécontentement existe, mais il doit sortir de ses gonds et de ses frontières locales et nationales.

Gageons qu'alors, ce ne serait pas la PAC ou le chèque britannique qui feraient l'actualité. Si les travailleurs d'Europe s'occupaient sérieusement de leurs propres oignons, les bourgeois d'Europe abandonneraient leurs dindons et leurs cochons !

Olivier BELIN

Convergences Révolutionnaires n° 39 (mai-juin 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Europe : la conquête de l'Est par le capital de l'Ouest, mythes, réalités et conséquences.

Articles : Référendum : ne pas prendre les vessies pour des lanternes – Lycéens : la loi Fillon est passée mais une nouvelle génération est entrée en politique – Citroën : les travailleurs renouent avec la grève – SNCF : dégradations des salaires et des conditions de travail – Belgique : 104 jours de grève contre les licenciements – Irak : la démocratie... embourbée – Pays Basque : le retour électoral du courant nationaliste radical.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Un enfant assassiné à La Courneuve

Et Sarkozy fait sa campagne

Le 11 juin, un enfant de onze ans a été tué par balles dans une cité de La Courneuve pour avoir eu le malheur de se trouver entre deux bandes de voyous qui réglèrent leurs comptes. Dès le lendemain, Sarkozy débarquait dans la cité avec une ribambelle de caméras et de journalistes convoqués par son service de presse.

« Les voyous vont disparaître. Je vais mettre les forces de police qu'il faut. On va nettoyer La Courneuve, au sens propre comme au figuré », s'exclama alors le futur candidat à l'élection présidentielle en quête des voix de la fraction la plus réactionnaire de l'électorat. Le surlendemain, une compagnie de CRS, des dizaines de policiers du Raid encagoulés, sans compter ceux de la sécurité publique, tombaient sur la cité à la recherche des meurtriers.

Il faudra cependant tout autre chose que ces démonstrations mises en scène pour les journaux télévisés pour mettre fin à la délinquance qui sévit dans les cités où habite la fraction la plus pauvre de la population.

La recette de Sarkozy, le plus de police, n'est pas nouvelle. Elle fut de toutes les campagnes électorales. En 1995, contre la « fracture sociale » il y eut la promesse de Chirac d'un « plan Marshall pour les banlieues » avec tout son appareil de gadgets pour la police. En 2002, ce furent de nouveau les mêmes propositions sur le thème de l'insécurité, traduites en flashballs, gilets pare-balles et promesse de renforcement des effectifs de police. Mais rien n'y a fait. Et le « nettoyage » de La Courneuve auquel on appelle Sarkozy n'y ferait rien non plus mais séduit tous ceux à qui cela rappelle le « nettoyage » ou le « ratissage » de l'armée pendant la guerre d'Algérie ou celle d'Indochine et pour qui Sarkozy réveille ainsi bien consciemment de vieux fantasmes.

C'est vrai que la vie est de plus en plus impossible dans certaines cités de banlieue, dans certains quartiers défavorisés où des petits caïds s'adonnent à la revente de drogue et autres trafics en tous genres. La population de ces quartiers voudrait bien que les forces de police empêchent ces voyous de nuire. Mais ce ne sont pas les étalages de biceps du Rambo-Sarkozy, pas plus que les précédents, qui régleront le problème.

Au moment où Sarkozy vient faire le beau à La Courneuve, l'État se désengage de cette ville ouvrière comme de bien d'autres. Ainsi, le quartier où l'enfant a été tué, la cité des 4000, est en cours de rénovation. Des barres d'immeubles ont

déjà été détruites et celle où habitait le jeune garçon doit l'être elle aussi. Depuis cinq ans, la population attend le démarrage de la construction d'immeubles HLM qui devraient permettre de reloger les locataires. Mais le Conseil municipal vient d'annoncer que les crédits permettant de démarrer ces travaux ont été reportés d'un an par l'État et qu'il n'y a aucune garantie qu'ils soient versés. Il a aussi annoncé que l'État vient de geler les subventions gouvernementales prévues pour faire vivre les associations de la ville, si bien qu'il n'y a aucune garantie qu'elles puissent continuer leurs activités d'ici à la fin de l'année. Ces associations qui permettent que subsiste une vie sociale et qui sont un barrage à la délin-



quance sont ainsi remises en cause par l'État lui-même.

On sait aussi très bien que le développement de la délinquance est directement lié à celui du chômage. Des centaines de milliers de jeunes, après avoir vécu toute leur enfance avec des parents eux-mêmes au chômage, n'ont jamais eu de travail régulier ni même, souvent, de travail du tout. Pour quelques-uns le pas est alors vite franchi qui les conduit à se transformer en dealers et autres revendeurs et à devenir des gredins. Et si nombre des autres les soutiennent, c'est parce qu'ils pensent aussi que la société ne leur offre aucun avenir, qu'elle les méprise, les condamne pour de simples larcins alors qu'elle acquitte les responsables de détournements qui se chiffrent en milliards.

Sarkozy peut promettre plus de policiers, comme le font tous les politiciens de son acabit depuis des années, sans d'ailleurs avoir vraiment les moyens ni de les fournir, ni de les former à autre chose qu'à jouer les cow-boys, souvent en aggravant encore la tension. Mais ces démonstrations à usage télévisuel ne feront pas reculer d'un pouce cette dégradation sociale à laquelle on assiste dans bien des banlieues.

Sophie GARGAN

• RATP - SNCF - RER

Travailleurs et usagers, « otages » du gouvernement et de la Région

Le 1^{er} juillet, le STIF (Syndicat des transports en commun de l'Île-de-France) doit passer sous le contrôle de la Région Île-de-France. Jusqu'alors, il était sous tutelle du gouvernement et était présidé par le préfet de région. Désormais, il sera sous la tutelle de la Région et des autres collectivités locales d'Île-de-France, chargées de la gestion des transports en commun, qu'il s'agisse des lignes SNCF, du RER ou de la RATP.

Quelques jours avant de passer la main au Conseil régional d'Île-de-France, le dernier conseil d'administration du STIF a voté des mesures dirigées contre les salariés. En particulier, il a décidé qu'un « service garanti » devrait être prévu en

cas de grève, avec 50 % du trafic assuré par la RATP et 33 % par la SNCF, sous peine de pénalités financières.

Sous prétexte de se préoccuper du sort des millions d'usagers des transports en commun, Chirac avait promis d'instaurer un service minimum lors de sa campagne présidentielle de 2002. Aujourd'hui, le STIF passe à l'acte et laisse le soin au Conseil régional à majorité PS-PCF de le faire appliquer ! Il espère qu'en cas de grève le mécontentement des usagers se dirigera contre les partis de gauche à la tête du STIF, et non contre le gouvernement... sans oublier les travailleurs de la RATP et de la SNCF, encore une fois pointés du doigt au passage comme s'ils étaient responsables des désagréments

vécus par la population.

Les usagers, qui sont en très grande partie eux aussi des travailleurs, savent qu'aucun salarié ne fait grève sans raison sérieuse, et encore moins pour importuner les usagers. Les travailleurs des transports en commun, qui fonctionnent selon des horaires permettant aux usagers de se déplacer à toute heure et y compris le week-end, sont certainement plus soucieux des usagers que ne l'est la direction de la SNCF ou de la RATP, sans parler des notables et autres hauts fonctionnaires qui trônent dans les organismes comme le STIF. En fait les travailleurs sont payés – mal – pour savoir que ce qui perturbe plus encore le trafic, c'est la politique d'économies poursuivie par la SNCF comme par

la RATP : les entretiens et le renouvellement des matériels ne sont pas à la hauteur des besoins, et les suppressions d'emplois contribuent à faire que se dégradent aussi bien les conditions de travail que les conditions de transport des voyageurs.

Jean-Paul Huchon, président socialiste du Conseil régional d'Île-de-France, a fait savoir qu'il était « exaspéré » et « indigné » par la grossière manœuvre du STIF. Il a même déclaré qu'il rouvrirait le débat sur cette question du « service garanti » et qu'il pourrait « revenir sur ces deux avenants qui peuvent se faire et se défaire ». Mais ce que Huchon ne digère pas, et on le comprend, c'est le fait que le gouvernement ne transfère pas dans le même temps

les ressources que lui réclamait le Conseil régional pour faire fonctionner les transports en commun. Il réclamait 730 millions d'euros (dont 200 millions annoncés pour le renouvellement du matériel roulant) alors qu'il ne recevrait que 529 millions. Du coup, Huchon déclare que, entre autres mesures, il ne pourra pas baisser les tarifs dits « sociaux », ceux payés par les chômeurs, les retraités, les Rmistes, etc. !

Les lois de décentralisation sont une opportunité pour les gouvernements de faire des économies en se déchargeant de toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services publics, et du mécontentement des usagers, sur les Régions. Mais ces Régions, en particulier l'Île-de-France disposant d'un budget d'une quinzaine de milliards, auraient de quoi améliorer les services publics – et précisément ces transports en commun utiles quotidiennement à des millions de Franciliens – en économisant sur les subventions qu'elles accordent, directement ou non, aux patrons petits, moyens et grands. Cela ne compenserait pas l'absence de contribution de l'État, mais ce serait la démonstration que cette majorité de gauche a d'autres priorités que la droite.

Cette démonstration-là, il ne semble pas que Huchon et ses alliés soient décidés à la faire.

Annie ROLLIN

• Carte Orange

Des hausses inadmissibles

Voilà qu'on nous présente l'augmentation de la carte Orange au 1^{er} juillet comme un cadeau. Cela aurait pu augmenter beaucoup plus ! Avec une hausse de 2,5 % pour les zones 1 et 2 et d'environ 1,5 % pour les autres, il faudrait s'estimer heureux !

Ces hausses régulières et importantes pénalisent les salariés, parce que les travailleurs

n'ont pas d'autre choix que de prendre les transports en commun pour se rendre à leur travail, et cela quel qu'en soit le coût. C'est aux patrons que cela rend d'abord service, tout au long de l'année, en permettant d'acheminer des millions de salariés vers les entreprises.

Les impôts devraient servir à faire fonctionner ces services publics que sont les transports

en commun. Si les usagers avaient leur mot à dire sur l'utilisation des fonds publics récoltés par les impôts, ils sauraient quelles dépenses supprimer et quels investissements utiles à toute la collectivité accroître ; et les transports (comme les hôpitaux, le logement, les écoles, les crèches, etc.) feraient d'évidence partie des dépenses prioritaires. Mais

sur tous ces sujets, il n'est évidemment pas question d'organiser un référendum !

Les transports payés par les impôts pourraient être gratuits pour tous. Ce serait socialement plus rentable que cette politique de transports en commun de plus en plus chers !



• Guadeloupe

Les travailleurs de la Sori tiennent bon !

À la Guadeloupe, voilà plus de deux mois que les employés de la Sori sont en grève. Le conflit a éclaté suite au licenciement d'une employée dans cette filiale de la Servair qui, entre autres, prépare les plateaux-repas servis dans les avions.

Dans la foulée, suite au départ de sept employés à temps complet, les travailleurs ont réclamé aussitôt l'embauche de douze CDD. Vu les propositions de mi-temps, trois quarts temps et temps plein, ces emplois remplaçants ne coûteraient rien de plus à la direction. Malgré cela elle fait la sourde oreille.

Pire, un véritable harcèlement, notamment par télé-

phone, a été effectué contre l'employée dont le licenciement avait déclenché la grève. Cette camarade a fini par craquer et s'est désolidarisée officiellement de la grève et de ses camarades par lettre envoyée à l'inspection du Travail, disant abandonner sa revendication de réembauche. Mais l'opération sadique de la direction a échoué. Les grévistes estiment aujourd'hui que leur grève doit continuer pour l'embauche. C'est ainsi qu'ils ont répondu à une lettre de la direction leur intimant l'ordre de reprise du travail pour le lundi 13 juin par une pétition, signée par plus de 90 grévistes, pour la poursuite du mouvement. Sur 158 employés, il n'y a qu'une dizaine de non-grévistes et une

bonne cinquantaine de grévistes « sur le terrain » quotidiennement. Les assemblées générales reconduisent le mouvement régulièrement. C'est donc forts de cette majorité que les grévistes tiennent bon.

Ils pensent du reste renouveler une action effectuée tout l'après-midi du samedi 11 juin, où s'est tenu un meeting non-stop dans les halls d'arrivée et de départ de l'aéroport, au moment des mouvements d'avion des compagnies desservant la France. Des prises de parole en créole et en français ont été adressées aux travailleurs, à la population présente et aux nombreux touristes français, qui comprennent de nombreux salariés. Des témoignages poignants de grévistes,

de femmes surtout, ont révélé la cruauté et le mépris des patrons de la Sori. Des travailleurs d'autres entreprises de l'aéroport sont intervenus en soutien, de même que les secrétaires généraux de la CGTG, de l'UGTG ainsi qu'un représentant de nos camarades du groupe Combat Ouvrier.

Le mercredi 22, comme le prévoient les textes, une réunion de conciliation devait se tenir entre un groupe de représentants des principaux syndicats de l'île, un groupe de patrons et le préfet. Les grévistes ne comptent pas dessus et savent que le succès de la grève dépend avant tout de leur mobilisation. Du reste, cette mobilisation ferait-elle à ce point peur aux « officiels »

pour que l'entourage du tout nouveau ministre de l'Outremer ait tout fait pour qu'il évite les grévistes ?

En effet, le samedi 18, Baroin, en visite aux Antilles, est arrivé et reparti presque clandestinement de la Guadeloupe pour éviter de passer par l'aéroport et le piquet de grève. Il a dû passer par la Martinique pour arriver à Baillif en hélicoptère et repartir du Moule en hélicoptère vers la Martinique. Pour un ministre qui dit avoir peur des avions, il a été servi ! C'est à croire qu'il a encore plus peur d'affronter les grévistes en colère. « Maire de Troyes » ou « mort de trouille » ?

Correspondant local

• Iran

Les leçons de démocratie de Bush

En Iran, le deuxième tour de l'élection présidentielle, qui doit avoir lieu le 24 juin, opposera Hachemi Rafsandjani au maire de Téhéran, Mahmoud Ahmadinedjab, ultraconservateur qui a mis en avant non seulement une volonté de mener le combat pour la propreté et contre les encombrements dans la capitale, mais également d'imposer une plus grande rigueur vestimentaire aux employées municipales et la fermeture des centres culturels.

Dans le paysage politique iranien, Rafsandjani réussit à faire figure de candidat rempart contre « l'extrémisme ». Mais il a déjà été par deux fois président de la République islamique d'Iran, dans un passé récent, sans

que cette volonté de « réforme » se soit concrétisée vraiment. Rafsandjani a reçu le soutien, outre de l'actuel président Khatami, des principaux partis dits réformateurs et de leurs candidats – ceux en tout cas qui ont pu se présenter à l'élection car déclarés aptes par le Conseil des gardiens. L'un de ces candidats écartés après le premier tour, Mostafa Moïn, ancien ministre présenté comme « progressiste », avait d'ailleurs failli être déclaré inapte car accusé de « défendre des droits égaux pour tous les Iraniens, notamment les femmes, la jeunesse et les minorités ethniques ».

Un autre candidat, Mehdi Karroubi, ancien président du Parlement, arrivé troisième au premier tour, vient de publier une lettre ouverte à l'ayatollah Khameneï, le chef « guide suprême », lui reprochant le sou-

tien de l'institution militaire au maire de Téhéran. Deux quotidiens sur les dix qui existent à Téhéran ont publié cette lettre et ont été aussitôt interdits.

Dans ces conditions, de nombreux Iraniens et Iraniennes se sont abstenus dès le premier tour et il est possible que les résultats aient été plus ou moins manipulés, comme l'avancent certains candidats écartés.

Mais l'intervention sur ce thème de la secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice, en tournée au Proche-Orient, atteint un sommet dans la provocation hypocrite en déclarant ne pas voir « les élections iraniennes comme une tentative sérieuse de rapprocher l'Iran d'un avenir démocratique ». Quant à son patron George Bush, il avait, à la veille du scrutin, dénoncé « un processus électoral qui méprise les

fondements de la démocratie ».

Se remémorant peut-être son élection laborieuse et quelque peu contestée face à son adversaire « démocrate » Al Gore, en 2000, le président des États-Unis sait en effet de quoi il parle ! Mais surtout, en matière de « démocratie », le gouvernement américain a pour référence iranienne le régime dictatorial de Reza Pahlavi, le shah destitué par les mouvements populaires de 1979 qui ont conduit au pouvoir le régime de religieux réactionnaires dirigé par Khomeiny.

La dictature du shah, abhorrée par la population mais soutenue par les grandes puissances, en particulier par les États-Unis, affichait une image moderniste. Mais pour les militants ouvriers et les opposants politiques en général qui luttaient sous le régime du shah,

croupissaient dans ses prisons et souvent mouraient exécutés ou sous la torture, ce régime pro-occidental n'avait nullement le goût d'une démocratie.

Malheureusement, ce sont finalement les intégristes chiïtes qui ont profité du renversement du shah, et qui ont mis en place une autre dictature. Du point de vue de la répression des revendications de la population, celle-ci est dans l'exacte lignée du régime précédent, et y ajoute les aspects rétrogrades propres à la République islamique, notamment contre les femmes. Mais les leçons de démocratie de Bush et Condoleezza Rice, hier soutiens du régime du shah et aujourd'hui encore de l'Arabie saoudite et de quelques autres, sans parler de l'intervention militaire en Irak, sont plus que superflues.

Viviane LAFONT

• Démission d'un proche de Lula

Le sale boulot se fait avec des corrompus

Impliqué dans un scandale de corruption, José Dirceu a démissionné le 16 juin du poste de chef de cabinet de la présidence de la République, poste qui ressemble au Brésil à celui d'un Premier ministre. Chargé d'assurer la coordination entre les différents ministres et le président qui les nomme, il occupait ce poste de confiance depuis le début de la présidence de Lula, en janvier 2003.

Au Brésil comme dans bien d'autres pays, les affaires de corruption sont monnaie courante, impliquant élus, ministres, hauts fonctionnaires, patrons et grands bourgeois. Car sans corrupteurs, pas de corrompus. En septembre 1992, un scandale avait même provoqué la chute du président de l'époque, Fernando Collor.

Le Parti des Travailleurs (PT), le parti de Lula, avait été relativement épargné par les accusations de corruption. En revanche, depuis qu'il constitue le noyau du gouvernement, associé à des politiciens des partis traditionnels, les accusations se sont multipliées contre lui.

Le déclencheur de l'affaire actuelle est un de ces alliés du PT : Roberto Jefferson, président du Parti travailliste Brésilien (PTB), un petit parti de droite, qui utilisait son influence auprès du gouvernement pour placer ses amis et protégés à des postes lucratifs, à la Poste en particulier, ou pour leur obtenir des contrats avantageux.

Rien que de très courant, sauf que PT et PTB se sont disputé certains postes, et que le petit jeu des confidences à la presse et des dénonciations a abouti à ce qu'une commission d'enquête parlementaire a été demandée contre Jefferson, concernant la Poste.

On a alors vu le gouvernement et ses fidèles, jusque dans les syndicats, multiplier les démarches pour faire échouer cette demande de commission d'enquête. Le PT réclamait la mise en place de telles commissions lorsqu'il était dans l'opposition. Son président, Genoino, se vantait encore début juin que Lula ait provoqué dans le pays un « choc éthique » sur le thème : ce gouvernement ne vole pas et ne laisse pas voler. Lula lui-même avait ouvert le 7 juin à Brasilia le 4^e Forum global de combat contre la corruption. Sauf qu'il n'était pas question pour lui de laisser tomber un de ses alliés : « Un associé est solidaire de son associé », déclara-t-il. En vain, car la commission d'enquête fut mise en place grâce à l'appui de quatorze députés PT.

Ne voulant pas s'enfoncer tout seul, Jefferson passa à l'attaque... contre le PT. Reconnaisant ses propres malversations, il révéla avec un grand luxe de détails comment le trésorier du PT, Delubio Soares, avec la complicité du secrétaire général, du président du parti et de Dirceu, versait une mensualité de près de 10 000 euros à un



certain nombre de députés de partis de droite alliés, pour s'assurer de leurs votes. L'argent provenait d'entreprises, publiques et privées.

Ce n'était pas les premières accusations contre Delubio Soares. Quant à Dirceu, il avait senti le vent du boulet lorsque son assesseur Waldomiro Diniz avait en mars 2004 été pris la main dans le sac en train de se faire acheter par un « parrain » du jeu. Et bien d'autres alliés du PT ont été touchés par des affaires, entre autres Meirelles, président de la Banque Centrale, et Juca, ministre de la Sécurité sociale.

Les accusations que Jefferson a faites devant la commission

d'éthique de la Chambre ont été assez marquantes pour contraindre Dirceu à démissionner. Redevenu député, il va maintenant se justifier selon un schéma bien connu : ces accusations sont téléguidées par le PSDB, le parti de droite de l'ex-président Cardoso, afin de l'emporter lors des présidentielles de 2006. Et il est vrai que le PSDB traîne un certain nombre de casseroles. Mais un chien mouillé n'en sèche pas un autre, et les tares du gouvernement précédent n'excusent pas celles du PT et de ses alliés.

Si tous les gouvernements successifs, au Brésil, sont complices – et parfois rivaux – dans la corruption, c'est que beaucoup

d'élus, ministres et hauts fonctionnaires trouvent normal de tirer profit, pour eux-mêmes, leurs amis ou leur parti, du pillage de toute la société.

De plus, les mesures que Lula fait voter en rafales, contre les retraites, les salaires, la Sécurité sociale, la gratuité scolaire, les droits syndicaux, applaudies par la bourgeoisie, sont en revanche rarement populaires. Et il faut bien récompenser les députés qui les votent, en sachant qu'elles peuvent mettre en danger leur réélection. On ne peut pas exiger des brevets de vertu quand on utilise des gens pour faire ce « sale boulot ».

Vincent GELAS

• Liban

Combines politiciennes et assassinats

Les élections législatives se sont terminées au Liban le 19 juin et se soldent par l'obtention d'une majorité pour le bloc formé autour du parti de l'ancien Premier ministre assassiné, Rafic Hariri. Prenant la succession de son père, comme c'est la règle habituelle dans les clans politiques régnant au Liban, c'est son fils Saad Hariri qui apparaît ainsi comme le vainqueur de ces élections.

Après l'assassinat de Rafic Hariri victime d'un attentat le 14 février, c'est tout un bloc politique qui s'était formé, accusant la Syrie d'être responsable de l'attentat et demandant le départ de ses troupes et de ses services. On retrouvait dans ce bloc aussi bien l'extrême droite phalangiste que le « courant du futur » créé autour des héritiers Hariri, le leader druze dit de gauche Walid Joublatt, et même la « gauche démocratique » issue d'une scission droitière du Parti communiste. Tous étaient d'accord pour faire campagne autour de l'idée que les maux du Liban dérivait de la présence syrienne. Ce bloc, dit « mouvement du Bristol » du nom de l'hôtel cinq étoiles où il se réunissait, bénéficiait du soutien appuyé des puissances occidentales, notamment des USA et de la France, d'accord pour faire du régime de Damas, après celui de Saddam Hussein, le nouvel ennemi à abattre au Moyen-Orient.

Depuis, les troupes syriennes se sont retirées du Liban. Le spectacle des maquignonnages politiques pour l'établissement des listes électorales semble avoir désenchanté une partie de ceux qui avaient manifesté dans la rue à l'appel du « groupement du Bristol ». Les concurrents à celui-ci se sont montrés : tout d'abord le Hezbollah et le mouvement Amal, surtout présents dans la population chiite du Sud, ont remporté tous les sièges de cette région. Le général Aoun, autrefois connu comme anti-syrien, est rentré au Liban après quinze ans d'exil et a remporté tous les sièges de la montagne chrétienne en

s'alliant avec... les clans chrétiens pro-syriens pour dénoncer les combines politiques du « groupe du Bristol » !

Le Liban reste donc entre les mains de divers clans ou mafias représentant les familles les plus riches, qui gouvernent le pays par leurs combines, et souvent par leurs règlements de comptes sanglants. La présence de la Syrie, dont les troupes avaient été appelées au Liban, justement, pour protéger les clans de la bourgeoisie libanaise qui s'estimaient menacés au cours de la guerre civile de 1975-1990, n'en est pas la seule responsable. Certains clans libanais sont notamment liés à la Syrie, d'autres comme le clan Hariri à l'Arabie saoudite, aux États-Unis et à la France, et ils n'ont pas fini, visiblement, de se déchirer.

La méthode de l'assassinat politique, elle aussi, continue de sévir. Après celui de Samir Kassir le 2 juin, c'est l'ancien dirigeant du PC Georges Haoui qui a été assassiné le 21 juin à Beyrouth. L'un, journaliste de gauche connu (notamment en France par ses articles dans « le Monde diplomatique ») était proche de la « gauche démocratique », et Georges Haoui avait lui aussi soutenu le « camp du Bristol ». Cela permet d'incriminer les services syriens, mais ce n'est pas la seule explication possible.

Enfin, il faut encore ajouter à ces assassinats connus ceux d'une soixantaine d'ouvriers syriens, tués depuis le 14 février par des voyous et pris comme boucs émissaires de la politique de Damas. Après ces élections comme avant, avec ou sans les troupes syriennes, le Liban reste gouverné par des mafias dont le clan Hariri, enrichi dans la spéculation immobilière et propriétaire milliardaire d'une grande partie de Beyrouth, est le symbole. Les succès électoraux de ce type de politiciens permettent à la presse et aux dirigeants occidentaux de parler de « progrès de la démocratie ». Mais pour la population libanaise, syrienne ou des autres pays arabes, cela n'en a vraiment pas la couleur.

André FRY

• Six mois après le tsunami

Les sinistrés... toujours sinistrés

Six mois après le tsunami qui a ravagé les côtes de plusieurs pays de l'Asie du Sud-Est et fait plus de 200 000 morts, les ONG (organisations humanitaires non gouvernementales) soulignent la lenteur des secours et de la reconstruction.

Au lendemain de la catastrophe, trois cents millions d'euros avaient été récoltés en quelques jours auprès de la population française. La même générosité s'était exprimée dans les autres pays, tant les images du désastre ont soulevé partout une émotion considérable. Pourtant, six mois après, on apprend que les ONG n'auraient utilisé que 10 % de ces 300 millions récoltés en France tandis qu'en Indonésie, près de 600 000 sinistrés ne sont toujours pas logés décemment, qu'au Sri Lanka, environ 100 000 personnes vivent dans

des camps, pour ne parler que de ces deux pays.

Des ONG n'ont pourtant pas chômé, apportant l'eau potable, creusant des puits, construisant des abris, transportant de la nourriture, approvisionnant des sinistrés en médicaments, etc. Seulement « la phase de reconstruction relève des États. Toute la bonne volonté et l'argent des humanitaires ne suffiront pas à reconstruire rapidement les pays. Nous ne sommes pas des entreprises de bâtiment public » expliquait une responsable de Médecins sans frontières. Les seules forces des ONG ne peuvent en effet suffire à faire face rapidement. Il faudrait des moyens importants – ceux dont disposent les gouvernements des pays riches – pour transformer cette aide financière en aide concrète pour la population des pays sinistrés. Même les gouvernements des États touchés par le tsunami ne

peuvent pas vraiment faire face, en particulier parce qu'il s'agit d'États ne possédant pas les infrastructures (routes, chemins de fer, grands moyens de travaux publics, structures hospitalières, etc.) qui sont celles des pays riches.

Les gouvernements occidentaux, ceux de ces grandes puissances qui disposent de la capacité de construire une ville moderne, avec tous les équipements perfectionnés, en plein désert et en quelques jours, comme les États-Unis, la France ou la Grande-Bretagne, mobilisent des moyens techniques et humains énormes quand il s'agit d'intervenir militairement en Irak ou ailleurs. Mais ces mêmes gouvernements ne font rien sinon s'en remettre aux organisations humanitaires pour soulager rapidement les populations victimes d'une catastrophe naturelle.

Lucienne PLAIN

• Maroc

Manifestation devant « La Clémentine »



Les travailleuses derrière une banderole qui dit : « Association nationale du secteur agricole. Les travailleurs agricoles exigent : – le bénéfice des allocations familiales – l'unification des heures de travail dans l'ensemble des secteurs – l'unification des minima salariaux. »

Le 15 juin, des travailleuses et des travailleurs se sont rassemblés devant le siège de l'entreprise La Clémentine à Azemmour, ville côtière du Nord du Maroc. Le but était de montrer du doigt les dirigeants de cette société, composée d'unités spécialisées dans l'exportation de fleurs (70 % de la production marocaine de fleurs coupées), d'avocats et de clémentines. Spéciali-

sées aussi dans la violation de la législation du travail et l'application de conditions de travail dignes du Moyen Age.

En novembre 2004, la société avait licencié trois travailleurs à la suite de la constitution d'un syndicat. Une grève s'était déclenchée, provoquant le licenciement des ouvriers grévistes. Les autorités locales étaient intervenues à leur tour

contre les ouvriers et les ouvrières. Vingt d'entre eux avaient été blessés et cinq autres arrêtés, condamnés ensuite à deux mois de prison par le tribunal d'El Jadida.

La manifestation organisée le 15 juin a démontré que les méthodes de La Clémentine n'ont pas fait taire les travailleurs agricoles de la région.

V.L.

• Maisons-Alfort (Val-de-Marne)

Les locataires étendent leur mouvement

Depuis deux mois, les locataires de la cité Louis-Pergaud à Maisons-Alfort sont mobilisés et organisés pour faire annuler l'augmentation des loyers et des charges de leurs 210 logements, appartenant à La Lutèce, société privée de HLM.

En effet, depuis 2002, les loyers augmentent de 4 % en moyenne par an. Les charges progressent encore plus vite. Cette année, des augmentations de loyer de 4,5 à 5,5 % sont prévues, qui s'ajoutent à l'explosion des charges et à la dégradation des bâtiments (absence d'eau chaude, de chauffage, de ravalement, vétusté des installations). C'est donc le ras-le-bol dans la cité.

Depuis la première assemblée de locataires, le 19 avril, un comité de locataires de quarante membres a été chargé d'organiser la riposte. Le comité se réunit au moins une fois par semaine dans un hall, discute et organise les actions, fait des comptes-rendus à tous les locataires. Ce comité a tout d'abord obtenu que les représentants de La Lutèce viennent s'expliquer devant 86 locataires, le 1^{er} juin, à proximité de la cité.

Comme les représentants de La Lutèce refusaient d'annuler l'augmentation des

hausse pour des conditions de vie qui se dégradent.

Pour cela, les membres du comité ont distribué des milliers de tracts devant les gares, les marchés, dans les boîtes aux lettres d'autres cités. Des locataires ou des représentants d'amicales, en butte aux mêmes problèmes, ont alors pris contact avec le comité. Du coup, mercredi 15 juin, une première assemblée s'est tenue dans la cité Carnot. Le même soir, le comité avait obtenu la venue d'une équipe de TF1 dans la cité Pergaud. Le reportage diffusé le lendemain pendant le journal de 13 h résumait la situation : ascenseur qui se bloque sur un locataire ; appartement dont l'humidité, due aux infiltrations d'eau extérieure, moisit les murs, descelle un lavabo qui repose sur une chaise... Plusieurs locataires ont dénoncé un loyer toujours en augmentation.

La représentante de La Lutèce interviewée a prétendu que les augmentations de loyer sont destinées à des travaux dans l'ensemble du patrimoine. Mais ce qu'elle ne dit pas, c'est qu'elles servent surtout à réhabiliter et embellir les... profits de La Lutèce, multipliés par trente entre 2002 et 2004 ! Pendant ce temps, des locataires ont



Un lavabo reposant sur une chaise/ un exemple de la vétusté de certains appartements.

loyers et traitaient avec mépris toutes les revendications des locataires, ceux-ci ont décidé de mettre le comportement irresponsable du bailleur sur la place publique, en informant les media, en contactant d'autres locataires de La Lutèce ou d'autres bailleurs soumis aux mêmes difficultés : quittances de loyer toujours en

été condamnés à aller aux Restaurants du cœur ou au Secours catholique pour pouvoir payer leur quittance.

Le mouvement des locataires, loin de s'essouffler, s'approfondit et s'étend. Son obstination risque de coûter cher à La Lutèce.

Correspondant local

• Orléans

Des enfants scolarisés menacés de reconduite à la frontière !

À Orléans, les invitations à quitter le territoire et les menaces de reconduite à la frontière se multiplient à l'encontre de familles immigrées qui pourtant vivent, travaillent, étudient en France depuis des années.

À Fleury-Les-Aubrais, en banlieue d'Orléans, une femme ivoirienne vivant ici depuis 1999 a appris, il y a trois semaines, qu'elle et ses deux enfants étaient « invités à quitter le territoire ». Pourtant Adjo travaille depuis qu'elle est arrivée, d'abord dans un institut pour personnes handicapées puis en CDI dans un institut de jeunes sourds. Mais elle n'a qu'un titre de séjour provisoire pour se soigner en France, qui a expiré le 13 juin, et le préfet lui a notifié qu'il ne le lui renouvellerait pas. Dès le 31 mai, autour des collègues enseignants, parents, amis, voisins d'Adjo et de ses deux

filles de 10 et 13 ans scolarisées à Fleury, un collectif de soutien de 35 personnes s'est constitué. La presse, les télévisions et radio locales ont été alertées et en ont rendu compte. En dix jours, plus de mille signatures ont été recueillies devant les écoles, dans les entreprises et quartiers. Les pétitions ont été transmises en délégation à la préfecture. Malgré cela, le préfet a confirmé sa décision et Adjo se retrouve sans travail puisque sans titre de séjour. Un référé a été déposé au tribunal pour invalider la décision du préfet. Et les membres du collectif sont bien décidés à entourer et appuyer Adjo dans toutes ses démarches pour qu'elle et ses enfants puissent rester.

Lors des réunions du collectif, nous avons appris que deux autres familles de Fleury étaient menacées de la même manière et qu'une quinzaine de familles

seraient dans ce cas sur l'agglomération. Une famille du quartier Madeleine à Orléans avait vu son titre de séjour prolongé par le juge à la suite de pétitions et d'actions similaires, mais il reste toutes les autres. Tous ceux qui sont choqués par ces mesures ont décidé de réagir et des contacts ont été pris pour organiser une manifestation samedi 25 juin à 15 h 00 (départ devant la cathédrale).

Cette manifestation est soutenue par de nombreuses associations, partis et syndicats. Lutte Ouvrière s'associe à cet appel. Au moment où Sarkozy multiplie les déclarations contre les travailleurs immigrés pour chasser des voix sur les terres de Le Pen, il est important de montrer notre solidarité à ces travailleurs et à leurs familles.

Correspondant local

• Extrême droite

Une stèle pour les tueurs !

Le maire de Marignane, Daniel Simonpieri, s'était fait élire en 1995 sous l'étiquette Front National. Depuis, il s'est intégré au groupe de droite UMP-UDF au Conseil régional, mais reste nostalgique de « l'Algérie française ». Il vient d'autoriser l'inauguration, le 6 juillet prochain, d'une stèle à la mémoire des « combattants morts pour que vive l'Algérie française », en hommage à un fondateur de l'Organisation Armée Secrète (OAS), responsable de nombreux assassinats de partisans de l'indépendance de l'Algérie, condamné à mort et fusillé le 6 juillet 1962.

D'autres villes ont déjà eu de telles initiatives. En 1980, un tel monument fut inauguré à Toulon. En 2001, la municipalité Front National y dédiait à son tour un carrefour à Raoul Salan, général putschiste et dirigeant de l'OAS, ce qui ne fut pas remis en cause par le sénateur-maire Hubert

Falco (UMP), quand il reprit la commune au FN. D'autres ont suivi : Théoule-sur-Mer, Perpignan ou Béziers.

Quand de Gaulle, arrivé au pouvoir en 1958 en partie grâce à l'armée, négocia avec le FLN pour sortir la bourgeoisie française du borborygme algérien, un groupe d'officiers tenta, en s'appuyant sur ce que la France et l'Algérie comptaient de plus réactionnaire, d'infléchir à droite la politique française. Cela aboutit, en 1961, au putsch d'Alger conduit par les généraux Challe, Jouhaud, Zeller et Salan. Mais les hésitations d'une partie des officiers, l'opposition des soldats du contingent, que de Gaulle appela à désobéir à leurs gradés, firent capoter ce putsch. L'OAS prit alors son essor. On y retrouvait notamment des officiers qui, en quinze ans de guerres coloniales, s'étaient habitués à tuer, piller ou torturer. Dans l'espoir d'arriver au pouvoir, elle lança une vague d'attentats. En six mois

de 1962, l'OAS en commit contre les Algériens plus que le FLN n'en avait réalisé contre les Européens pendant toute la guerre, et faisant vingt fois plus de victimes. Racistes et xénophobes, les activistes OAS étaient aussi anticommunistes et antiouvriers. En France, ils s'attaquèrent à des permanences de syndicats ou du PCF.

Quatre d'entre eux furent arrêtés, jugés et fusillés. En revanche, les généraux et les colonels échappèrent au peloton. En 1968, ils étaient libres. En 1982, Mitterrand rétablissait tous leurs droits, bienveillant avec l'OAS comme avec bien d'autres du même bord.

Dresser une stèle aux criminels de l'OAS devrait être aussi incongru que d'en dresser une aux tueurs d'Oradour, mais pas en ces temps où les idées les plus réactionnaires remontent à la surface, y compris la nostalgie du sale temps des colonies.

Jacques FONTENOY

• SNECMA – Gennevilliers

Grève pour l'embauche d'intérimaires

Jeudi 16 juin, une centaine de travailleurs de l'usine SNECMA de Gennevilliers se sont mis en grève pour l'embauche des intérimaires de leur atelier, l'incorporation de la prime de soins corporels dans le salaire, ainsi que pour le paiement des heures de grève.

Au départ, c'est le secteur Ajustage qui a démarré, en particulier pour l'embauche de leurs collègues intérimaires. Pour les travailleurs du secteur, le comportement de la hiérarchie locale était inadmissible. Celle-ci, vrai garde-chiourme, aboie ses ordres et exige par exemple que ces intérimaires

viennent effectuer des heures supplémentaires. La mission des intérimaires se terminait comme par hasard fin juillet, dans une période où il y avait beaucoup d'absents. Voyant le stratagème programmé de la sorte, les travailleurs du secteur ont préféré prendre les devants et exiger l'embauche des quatre intérimaires de leur atelier.

Au même moment, dans un autre secteur de l'usine, la direction intégrait la prime de soins corporels. Cela encouragea alors d'autres ateliers à reprendre la revendication et à se mettre également en grève. Celle-ci s'installait alors dans plusieurs ateliers, gênant la direction particulièrement

dans celui des Presses où il y a beaucoup de travail et où la sous-traitance est quasi impossible. Jouant la carte de la division, la direction céda dans ce secteur, pas sur les revendications communes mais sur des problèmes sectoriels. Du coup, les grévistes de ce secteur reprenaient le travail vendredi après-midi 17 juin.

Le lundi matin suivant, cela avait donné un petit coup au moral de ceux qui restaient en grève. Néanmoins, 70 travailleurs continuaient leur action. Quant à la direction, elle devenait de plus en plus intransigeante et ne voulait céder sur rien. Mais mardi

21 juin, les grévistes s'obstinant, la direction céda alors sur l'embauche de six intérimaires, mais toujours rien sur le plan de l'intégration de la prime. Une trentaine de grévistes, voyant la direction accepter en outre des revendications de leur secteur, décidaient de reprendre ensemble mercredi matin. Il ne restait alors qu'une trentaine de grévistes exigeant des engagements écrits sur l'embauche des intérimaires.

Pour ceux qui ont repris, il n'y a pas de déception de ne pas avoir tout obtenu, d'autant que le secteur n'avait pas connu une telle mobilisation depuis longtemps.

Au-delà de l'embauche des intérimaires, la question des salaires reste entière. La SNECMA annonce des profits records, mais ne veut rien donner aux salariés. Cela ne passe vraiment pas.

En ce qui concerne les intérimaires, traités comme des chiens, et qui devraient retourner vers la précarité, le chômage, beaucoup de grévistes ont reconnu, à travers eux, la situation de leurs enfants ou de leurs frères. Pour eux, leur action a permis l'embauche de six intérimaires et ce n'est pas rien.

Correspondant LO

• Éboueurs de Metz

Les ordures, il n'y en a pas que dans les poubelles

Mercredi 22 juin, les éboueurs de l'agglomération messine entamaient leur 9ème jour de grève.

Ils sont une centaine sur les 120 à l'effectif. Depuis le début de la grève, les grévistes et leur intersyndicale UNSA-CFDT-CFTC-CGT réclament un régime indemnitaire commun aux personnels, qu'ils soient issus de l'ancien syndicat mixte ou des autres communes qui ont rejoint la nouvelle CA2M (Communauté d'Agglomération de Metz-Métropole).

En effet, il existe des différences importantes et les grévistes réclament « à salaire égal, travail égal ». Mais surtout, les grévistes en ont assez des bas salaires – 930 euros net – et des conditions de travail.

Ils ont face à eux un patron de combat : Jean-Marie Rausch, maire de Metz depuis 34 ans, président de la CA2M, ancien ministre de Rocard de 1988 à 1993 : il avait été présenté à l'époque comme ministre d'ouverture. Ouverture au privé, ça oui ! Il a immédiatement fait appel à des sociétés privées pour ramasser les ordures – surtout dans les beaux quartiers. Et il a menacé les grévistes de privatiser le service du ramassage. Il avait menacé de même les travailleurs de l'usine d'incinération, en grève eux aussi il y a quelques semaines, de la même façon, de les passer au privé.

L'ouverture des négociations n'est par contre pas vraiment la spécialité du maire : il

n'a daigné recevoir les grévistes qu'au bout de sept jours de grève pour leur proposer d'augmenter une prime de 50 euros. Ce qui a fait dire aux syndicalistes « il nous prend pour des... ». Dans la foulée, Rausch déclarait : « je ne les recevrai que s'ils décident de cesser leur mouvement », en même temps qu'il poursuivait les grévistes en justice pour avoir empêché des camions privés de rentrer dans l'usine d'incinération.

Rausch affiche un profond mépris vis-à-vis du monde du travail. Ainsi dans son commentaire des résultats du référendum parus dans le journal municipal, il comparait ceux qui avaient voté non à « ces enfants qui en désaccord avec leurs parents mettent le feu à la maison ». Et de pronostiquer : « la facture va être terrible ». Eh bien, c'est justement parce que

les factures qu'ils reçoivent tous les mois sont « terribles » que les employés du ramassage exigent de la rallonge.

Malgré les odeurs et les sacs qui s'amoncellent, les grévistes reçoivent bien des marques de sympathie de la population comme des voitures ou des camions qui klaxonnent amicalement en passant devant les piquets de grève.

Mardi 21 juin, ils étaient rejoints dans la grève par d'autres personnels de la ville de Metz en particulier des écoles maternelles, des espaces verts, de la fourrière, à l'appel de la CGT et de la CFTC, sur des revendications de conditions de travail, de salaire et de respect du droit syndical. Une centaine de grévistes en tout, mais c'est une première pour Rausch en 34 ans de mandat !

Correspondant local



Un licenciement à la CGT contesté par ses militants

Le 16 juin, à la Bourse du Travail de Paris, une conférence de presse était organisée par Pascal Moussy, seul salarié à plein temps de l'organisme fédéral de la CGT pour la formation des conseillers prud'homaux, Prudis, qui vient d'être licencié, et par le comité de soutien qui s'est créé pour le défendre.

Comme ils l'ont précisé, ce licenciement vient sanctionner l'exercice du droit de grève et de la liberté d'expression. Il n'y a jamais eu aucun fait précis à reprocher à Pascal Moussy, en dehors de celui indéfini de ne pas « mettre en œuvre les décisions du dernier congrès fédéral ». Ce comité de soutien, et les centaines de militants qui ont apporté leur soutien à Pascal Moussy, considèrent qu'il s'agit d'une sorte de reprise en main, teintée d'autoritarisme, par des nouveaux responsables désignés par la confédération. Pascal Moussy était salarié depuis 14 ans de cet organisme fédéral où il animait les stages nationaux de formation des conseillers prud'homaux CGT, sans avoir rencontré de problème dans son activité, ni de critique de la part des responsables et militants dans le cadre de ses formations. Associé au secteur « droit et liberté » de la confédération, il a, en plus de son activité, participé activement à la défense militante et juridique de nombreux militants, tout particulièrement dans le long conflit Mac Donald's, qui s'est terminé par une décision obligeant l'entreprise à réintégrer le militant CGT licencié.

Ce même 16 juin, la confédération organisait à Montreuil une

journée pour fêter le combat contre les discriminations syndicales, dont Pascal Moussy avait été un des acteurs. Il s'y trouvait invité par une partie des initiateurs, et le comité de soutien avait décidé de s'adresser aux plus de six cents militants invités à cette occasion dans un tract intitulé : « Pour la liberté d'expression, contre les discriminations, à la CGT comme ailleurs : luttons ». La confédération a protesté dans un tract de réponse en affirmant que : « Ce litige n'a rien à voir avec une discrimination politique ou même syndicale » et que « La décision a été prise sur mandat de la direction confédérale ».

Le comité de soutien et Pascal Moussy ont expliqué que jusqu'ici ce conflit s'était traité en interne au niveau de la CGT. Mais devant le refus de toute rencontre des instances confédérales saisies à plusieurs reprises, et devant l'impossibilité d'ouvrir un dialogue, ils ont décidé de rendre public ce conflit. « Sans enthousiasme, mais avec détermination » les prud'hommes ont été saisis en vue de prononcer l'annulation de ce licenciement « pour fait de grève et entrave à la liberté d'expression ». Le jugement pourrait être rendu courant juillet.

Le comité a confirmé qu'il maintenait sa pression vis-à-vis de la confédération, qui a pris l'initiative d'envoyer dans toutes les fédérations et les unions départementales, avant même le licenciement effectif, une note appelant à la discipline.

Correspondant local



• SNR-Roulements – Annecy

Halte à la précarité !

À la fin du mois de mai, le syndicat CGT de SNR a tenu une conférence de presse pour dénoncer l'utilisation abusive de l'intérim par la direction de ce groupe industriel, filiale du groupe Renault spécialisée dans la fabrication de roulements.

Ses usines se situent principalement dans l'agglomération d'Annecy où sont employés environ 3 300 salariés, dont 400 travailleurs intérimaires.

En effet, depuis plusieurs années maintenant, le nombre de travailleurs précaires (contrats à durée déterminée et intérimaires) se maintient autour de 12 % de l'effectif et c'est en permanence de l'ordre de 400 travail-

leurs, en quasi-totalité des ouvriers de production, qui sont employés pour « *surcroît temporaire d'activité* » ; du « *temporaire* » qui dure depuis plus de quatre ans !

En fait, c'est une politique délibérée de la direction de maintenir un taux élevé de précarité chez les ouvriers, car dans le même temps elle diminue le nombre de salariés en CDI (moins 80 en un an, simplement en ne remplaçant pas totalement les départs en retraite), cela lui permet de mettre encore plus la pression pour accroître les gains de productivité.

Ainsi, depuis deux ans, que ce soit sur les usines de Meythet, Argonay, et maintenant Seynod, des plans sont régulièrement mis

en œuvre pour nous faire travailler sur plusieurs machines à la fois. La direction met souvent d'abord la pression sur les intérimaires en leur faisant miroiter l'embauche, « un bon comportement » étant le critère numéro un...

Cette politique de SNR lui avait quand même valu l'an passé une modeste lettre de rappel à l'ordre de la part de l'inspection du travail : le contre-feu est venu rapidement par l'annonce de quelques dizaines d'embauches supplémentaires, ne compensant en rien la chute des effectifs, le tout relayé à l'automne 2004 par une campagne d'annonces d'embauches dans toute la presse régionale qui s'est révélée un véritable coup de publicité mensongère, puisque sur les 120 dossiers de candidatures, seulement quatre se sont traduits par un CDI... les autres étant basculés par SNR

sur les agences d'intérim ! C'est un sacré coup de main de SNR aux entreprises d'intérim qui se traduit aussi et surtout en millions d'euros puisque en trois ans, les sommes consacrées à payer les Manpower, Adecco et autres Védior-bis sont passées de 7,5 millions à plus de 12,6 millions. À ce sujet, la CGT a calculé que si ces sommes avaient plutôt été consacrées à embaucher les 400 salariés précaires et à l'augmentation générale des salaires, chaque travailleur toucherait 100 euros de plus sur la paye !

Ce ne serait pas un luxe car la pression est également maximum sur les salaires, dans une entreprise où plus de 26 % des salariés sont à peine plus payés que le smic et dans un département où le coût de la vie est particulièrement élevé, en grande partie à cause des logements très chers.

L'autre avantage pour la direction est également de suivre au plus près les variations de production de chaque atelier, comme c'est le cas en ce moment au bâtiment D d'Annecy (où la production est en cours de délocalisation) et à Seynod (où il y a à la fois chute des productions pour Fiat et « externalisation » des productions de billes pour roulements) et d'en faire supporter les conséquences aux intérimaires.

Comme dans la plupart des grandes entreprises, SNR (et derrière elle Renault) augmente ses résultats par une dégradation constante des conditions de vie et d'emploi des travailleurs : il faut rapidement y mettre un coup d'arrêt !

Correspondant LO

• MBDA – Bourges

Dans la rue contre les licenciements

Depuis quelques semaines, il courait des rumeurs sur des licenciements et des fermetures de sites chez MBDA, un fabricant de missiles qui emploie plus de 2 000 personnes dans la région Centre, réparties sur les usines de Bourges, du Subdray et de Selles-Saint-Denis.

Lundi 13 juin, nous étions plus d'un millier à une réunion d'information syndicale où nous avons eu confirmation que la direction projetait plus de 400 licenciements dans la région, ce qui entraînera d'ici à 2007 la fermeture de l'usine du Subdray, à côté de Bourges, qui compte 525 travailleurs. Cela signifie aussi des menaces sur les 1 500 emplois chez les sous-traitants.

Lors de la fermeture d'une usine de la région parisienne, celle de Châtillon, certains d'entre nous avaient accepté d'être mutés à Bourges et, depuis, ils ont acheté ou fait construire leur maison dans la région.

L'annonce des licenciements a provoqué une forte mobilisation dans les rues de Bourges où nous nous sommes retrouvés à un millier, vendredi 17 juin. Une délégation syndicale a été reçue par le maire UMP de Bourges,

Serge Lepeltier. « *J'ai reçu le président de MBDA quand j'étais ministre et je lui avais indiqué qu'il était inacceptable de fermer le site de Bourges-Subdray et de supprimer 300 à 400 emplois* », a-t-il déclaré. « Inacceptable » en paroles, mais pas au point de faire ou même de dire quoi que ce soit contre les gros actionnaires pour lesquels le PDG de MBDA France expliquait en début d'année son intention de faire passer les marges bénéficiaires de 7 % en 2004 à 10 % pour l'année en cours. Il n'y a donc pas d'illusion à se faire sur l'intervention de l'ex-ministre Lepeltier.

Or l'entreprise possède un bon carnet de commandes sur quatre ans, réalise des profits, et l'un des principaux actionnaires, le groupe EADS, a réalisé un milliard d'euros de profits en 2004 et en réalisera encore plus avec l'A 380. Alors, nous ne tenons pas à fabriquer des missiles, mais nous tenons à être payés !

Ce n'est pas la vie des travailleurs qui doit être sacrifiée. Ce sont les profits et les dividendes de ces gros actionnaires qu'il faut rogner, pour protéger les emplois et les salaires.

Correspondant local

• Garage Peugeot – Arles

100 euros d'augmentation après six jours de grève

La grève a débuté jeudi 9 juin au garage Peugeot de la zone industrielle nord d'Arles. Plus de 50 personnes, dont des apprentis et des intérimaires, y travaillent et assurent réparations et entretien.

Les salariés en avaient assez d'être traités de *fainéants* par le patron, concessionnaire de Peugeot. Celui-ci, non content d'insulter tout un chacun, a décidé de supprimer les primes, ramenant le salaire à sa plus simple expression puisqu'il était au minimum de la convention collective de l'automobile. C'est ainsi qu'un salarié qui travaille depuis 33 ans dans ce garage pouvait afficher un salaire de 1 100 euros net par mois.

C'en était trop. Près de la moitié des salariés se sont mis en grève, ouvriers de l'atelier et personnel des bureaux essentiellement. Ils réclamaient 250 euros d'augmentation pour les salariés inférieurs à 1 600 euros brut et 150 euros pour les salai-

res supérieurs, ainsi que le paiement des jours de grève. Les agents commerciaux, eux qui se consacrent à la vente des voitures, n'ont pas été concernés par la grève.

La grève a eu un réel succès vis-à-vis des autres travailleurs de la zone industrielle, d'autant plus que tout le monde se connaît. D'une entreprise à l'autre chacun retrouve, qui un membre de sa famille, qui un voisin. Installés avec des banderoles bien visibles au rond-point d'accès à la zone, les grévistes ont été acclamés de coups de Klaxon, voire de tours d'honneur enthousiastes des camions poids lourds.

La mairie proposait alors un médiateur et une réunion à Marseille, offre que les grévistes déclineront, ne voyant pas pourquoi il aurait fallu faire 80 kilomètres pour négocier, alors que la zone industrielle ne manque pas de locaux. La réunion eut donc lieu là, mercredi 15 juin, avec trois représentants des grévistes. La direction aug-

mentait les salaires de 100 euros fixes mensuels brut, à partir du salaire de juin, pour les salariés inférieurs à 1 500 euros brut, et de 65 euros brut pour les salariés supérieurs. Ces augmentations ont été assorties d'une prime de 25 euros brut en fonction de l'objectif. Trois jours de grève sont payés par la direction, les autres étant retenus, soit en congés, soit en salaire, au choix, à raison de un jour par mois.

La seule ombre au tableau est que les apprentis ne sont pas concernés par ces augmentations ; il reste à obtenir qu'ils le soient.

La direction a dû aussi affirmer par écrit son « *attachement à de bonnes relations professionnelles* » et enfin s'engager à respecter « *le bon fonctionnement de l'institution des délégués du personnel* ».

Les salariés, en tout cas, sont satisfaits de leurs six jours de grève !

Correspondant local

• Renault Cléon (Seine-Maritime)

Des conditions de travail qui se dégradent

L'usine Renault de Cléon, près de Rouen, fabrique des moteurs et des boîtes de vitesses. Pour les plus de 6 000 personnes qui y travaillent, en comptant les intérimaires, les prestataires et les salariés des entreprises extérieures, c'est dans tous les ateliers, dans tous les secteurs, des conditions de travail qui se dégradent. La direction cherche à supprimer des postes, à faire la chasse aux temps morts, à faire pression sur les ouvriers.

L'écran de fumée des trente-cinq heures

En 1999, lors du passage aux 35 heures, on nous expliquait que la « réduction du temps de travail » allait permettre d'embaucher des jeunes et d'avoir plus de temps libre.

Mais la « RTT » s'est surtout traduite... par un allongement et une intensification de la journée de travail. Pour un salarié en équipe par exemple, cela a signifié rester trente minutes de plus dans l'usine avec vingt minutes de pause en moins. En contrepartie, le temps ainsi travaillé en plus devait permettre de prendre des congés supplémentaires ou de rester à la maison en période d'activité plus basse. Avant de mettre les travailleurs en repos ou d'annuler un repos prévu, la direction était censée respecter un délai de prévenance minimal de dix jours.

Mais l'accord sur les 35

heures, signé par tous les syndicats à l'exception de la CGT, ajoutait à cela «sauf en cas de circonstances exceptionnelles» une phrase tellement floue qu'elle donnait carte blanche à la direction pour faire ce qu'elle voulait. Une rupture d'approvisionnement ? Une machine en panne ? Tout peut être qualifié de circonstance exceptionnelle...

Des salaires en trompe l'œil

Renault a fait le choix d'intégrer des primes dans le salaire de base. D'abord, cela a concerné la prime dite de « complément mensuel uniforme », une prime mensuelle de près de 150 euros. Maintenant, la prime dite « de printemps » va être intégrée au salaire.

À force de rogner sur les salaires, trop de monde se retrouve avec un salaire de base juste au smic, voire en dessous. Intégrer les primes permet ainsi à Renault de réaliser un tour de passe-passe pour faire croire que les salaires sont remis à niveau.

De plus, Renault profite du chômage pour ne pas respecter les conventions collectives. Selon celles-ci il est prévu pour les titulaires de bac pro ou bac technique de la mécanique un « seuil d'accueil » au coefficient 215, ce qui correspond au P3.

Depuis vingt ans, le coefficient 165 avait quasiment disparu chez Renault. Il correspondait à un opérateur qui n'avait pas son CAP et qui

débutait. Mais lors des récentes vagues d'embauches à Cléon (depuis 2000), Renault embauche les titulaires de bacs au coefficient 185 (P1), voire 165, et c'est à prendre ou à laisser. Cela représente une perte de plus de 200 euros par mois.

La direction se défend en disant que c'est temporaire, le temps de vérifier les compétences du salarié... mais il faudra au minimum cinq ans – et souvent beaucoup plus – à un jeune embauché pour atteindre le salaire qui aurait dû être le sien dès le début. Et cela concerne des centaines de jeunes.

La sécurité ? Une priorité... dans les statistiques de la direction

La direction se vante de ses « bons résultats » en matière de sécurité : elle met en avant le nombre de jours « sans accident de travail avec arrêt pour tout le personnel Renault ». Les camarades intérimaires et les travailleurs des entreprises extérieures, eux, ne sont pas comptabilisés. Or, les accidents sont bien plus nombreux chez les intérimaires, soumis à des pressions très fortes et souvent moins bien formés.

Pour faire baisser les statistiques, la direction s'est attaquée... à la façon de comptabiliser les accidents. Lorsqu'on est accidenté au travail, même si l'on doit rester chez soi ou à l'hôpital,



Renault nous compte en « absence autorisée payée ».

La hiérarchie explique ouvertement que cela coûte moins cher de nous payer à la maison que de payer à la Sécurité sociale des cotisations accident majorées. Renault économise ainsi de grosses sommes sur le dos de la Sécurité sociale, tout en apparaissant comme à la pointe de la sécurité. C'est une façon de masquer l'aggravation des conditions de travail de ces dernières années.

De plus en plus de travailleurs sous-traitants

De plus en plus d'entreprises sous-traitantes sont aujourd'hui à demeure sur le site de l'usine : des entreprises de nettoyage (ISS, TFN), d'électricité (SNEF), de maintenance, de tri de pièces, de travaux divers... En tout, les salariés de près d'une centaine d'entreprises viennent travailler chez Renault. Un bon nombre des travaux effectués par ces sous-traitants l'étaient dans le passé par des travailleurs de Renault.

Dans la grande majorité de ces entreprises, les salaires et les conditions de travail sont bien plus défavorables que chez Renault... et c'est peu dire. Dans une entreprise de nettoyage comme ISS, les contrats de travail sont de quatre, ou cinq, ou au mieux sept heures par jour... et payées au smic. Les femmes et les hommes qui y travaillent ont ainsi de tout petits salaires. Certaines femmes qui vivent seules avec leurs enfants sont par la force des choses devenues des travailleuses pauvres !

La devise des patrons étant toujours « diviser pour mieux régner », ils profitent du fait que les travailleurs n'ont pas le même patron. Et pourtant, tous travaillent sur le même site. Des liens de solidarité existent entre tous les travailleurs, ce qui sera déterminant pour les futurs combats.

Correspondant LO

• Usine Gomma – Rennes :

Chantage à la délocalisation

L'usine Gomma de la Barre Thomas, à Rennes, qui fabrique des pièces en caoutchouc et en plastique pour l'automobile, était la propriété de Citroën, puis de Peugeot jusqu'à l'année 2000, et PSA reste aujourd'hui son principal client. Elle compte environ 2 250 travailleurs dont une centaine d'intérimaires, l'effectif ouvrier représentant près de 75 % de l'ensemble du personnel.

Le climat y est empoisonné par le chantage à la délocalisation. Certains en arrivent à évoquer le bon temps où l'usine était liée à Citroën, qui en avait fait une usine modèle en matière d'autorité patronale, faisant la chasse aux syndicalistes et usant de toute son autorité

pour que les salariés se syndiquent au syndicat « maison » !

Il y a cinq ans que PSA s'est débarrassé de l'usine en la vendant au groupe Gomma, propriété de la famille Cancarini. Par ce rachat, CF Gomma avait alors doublé l'effectif total du groupe (passant de 2 500 à 5 000 travailleurs) ainsi que sa production réalisée en France, en Pologne, en Allemagne, aux États-Unis.

Après ce rachat, la production de l'usine de Rennes n'a cessé de croître. En 2004, le tonnage de caoutchouc a été pratiquement multiplié par deux par rapport à ce qu'il était en 1995. Cela s'est fait sans progression de l'effectif.

Ces dernières années, la

pression sur les syndicalistes est moins palpable qu'à l'époque Citroën, mais la direction use d'autres arguments pour imposer sa loi aux travailleurs. Avec le transfert de quelques machines vers la Pologne, elle maintient un climat d'incertitude quant à l'avenir de l'usine. Elle fait courir des bruits de rachat par des Fonds de pension et surtout exerce un chantage permanent sur des risques de délocalisation en Pologne, sans jamais en parler elle-même.

Le directeur déclarait, il y a quelques mois, que le coût du travail était trop cher en France, que les impôts locaux étaient trop lourds et que les 35 heures étaient insupportables. Il concluait que la seule façon de

maintenir l'activité à Rennes était d'augmenter la productivité. Dans son discours menaçant, il envisageait une diminution des effectifs, qui pourraient passer de 2 000 à 1 500 dans les dix ans.

La diminution des effectifs se fait « naturellement » dans cette usine créée dans les années 1950, ne serait-ce que par les départs en retraite non remplacés. Pour atteindre ses objectifs, tirer le maximum de profit de l'usine, la direction recourt à l'intérim, licencie à la moindre occasion et augmente la productivité. Entre 2002 et 2004, 400 postes de travail ont disparu et la production est pourtant restée stable. Pour améliorer la productivité, les ouvriers doi-

vent maintenant ne pas arrêter la production au changement d'équipe et ont vu les « quotas de production » augmenter sans qu'il y ait de modernisation sur les machines. Profitant du climat d'incertitude qu'elle a réussi à installer, la direction vient de supprimer l'Accac (prime dégressive de compensation que touchent ceux qui travaillent de nuit lorsque qu'ils repassent en jour).

On ne sait pas si le patron veut vraiment délocaliser, en tout cas les rumeurs qu'il fait courir lui profitent déjà largement. A nous de faire que la peur change de camp !

Correspondant local

• Thales

Le Salon du Bourget et la réalité des licenciements

Le salon aéronautique du Bourget a fermé ses portes. C'était l'occasion pour les patrons de l'aéronautique et de l'armement de parader sur leurs affaires et leurs projets. Et le Monopoly n'arrête pas : Thales, Dassault, Lagardère, Tchuruck (Alcatel), Finmeccanica (trust de l'armement italien), (DCN Chantiers Navals)... c'est à qui avalera l'autre, en entier ou par morceaux. Derrière la valse des milliards qui passent d'une poche à l'autre et les regroupements de l'industrie d'armement, ce sont des centaines de suppressions d'emplois avant, pendant, et après les restructurations.

Devant l'inquiétude sur l'avenir qui touche même les ingénieurs et cadres, le Pdg de Thales (Ranque) a diffusé un show retransmis en direct et par satellite sur grand écran dans la plupart des centres, dans le but de rassurer et de faire retrouver les manches, sur le thème : « *Quels que soient les accords, il faut l'effort de tous... aller de l'avant... tous ensemble... il faut*

être fier d'être Thales... etc. » et dans tous les cas dégager 600 millions d'euros. De quelle manière ?

En 2005, c'est déjà en supprimant un millier de personnes dans à peu près tous les centres (ça passe mieux que dans un seul) : de quelques centaines comme à Brest, Sophia/Antipolis (Nice), Bagneux, Conflans, Limours, Fleury-les-Aubrais, Rouen, à quelques dizaines à la Ferté-Saint-Aubin, Guyancourt, Rennes, Chateaubourg. On en oublie peut-être ! Les syndicats ont lancé des barrages juridiques contre le plan « social » de Thales Air Defence annoncé en juillet 2004 (à Bagneux) par exemple, mais la direction a suivi sa ligne et le plan a démarré en mars 2005. Cela a provoqué une semaine de blocage des centres de Fleury-les-Aubrais et Limours, sous l'impulsion de militants de Supper (Sud).

Les salariés mis sur le plan devaient quitter leur poste et rejoindre les cellules/emploi installées dans chaque centre,



Blocage du centre à Bagneux (en haut) et manifestation devant le siège à Neuilly (ci-contre)

avec bureau, téléphone, PC et interlocuteurs d'une filiale de Manpower (les licenciements créent des emplois !) pour proposer, paraît-il, des postes en interne, et surtout en externe... C'était une ANPE interne en quelque sorte. Les syndicats ont obtenu que les antennes emploi restent sur les sites, et non à l'extérieur comme aurait préféré la direction.

Cela entraînera-t-il de nouvelles réactions des salariés ? Les licenciements ont beau se faire sous notre nez, ça ne ressemble pas à des licenciements. Pour presque tous les salariés, y compris les intéressés, il s'agit de reclassement ! Pour quelques-uns, cela marche, rarement sur place, mais dans des filiales ou à l'extérieur, et c'est long ! Il peut arriver qu'on mette trois semaines pour obtenir un rendez-vous avec un chef qui vous aiguille vers le « bon » responsable, avec trois nouvelles semaines de délai à la clef, et ne



rien obtenir au bout.

À ce rythme, la période accordée pour être reclassé expire vite... Là, on nous expliquera sans doute qu'on ne peut plus rien pour nous... Cela sera presque de notre faute ! La méthode est rodée depuis longtemps. Il n'y a pas besoin de lois nouvelles avec CDD sur deux ans. Le Pdg se vante d'embaucher, mais Thales licencie sans problème qui il veut depuis des années. Des commissions de suivi avec les « partenaires sociaux » règlent des cas trop litigieux, et accompagnent les autres jusqu'à... la porte.

À peine le plan 2005 était-il mis en place qu'une autre restructuration était annoncée cette semaine avec l'éclatement du centre de Bagneux vers Fleury-les-Aubrais d'un côté (à plus de 100 km) et Limours (30 km au sud de Bagneux).

Une annonce semblable avait, il y a une quinzaine d'années, déclenché un mouvement de protestation jamais vu sur ce centre. Alors, celle-ci aura-t-elle le même effet ?

C'est ce qu'on peut espérer.

Correspondant LO

• SNCF

Ça bouge dans les bureaux d'études

Mercredi 15 juin, dans le cadre d'un appel intersyndical, environ 500 agents de l'ingénierie SNCF (qui en compte 3 850) se sont regroupés devant le siège de leur direction, à Saint-Denis dans la banlieue parisienne. En effet malgré une pétition ayant reçu quelque 800 signatures en février dernier, la direction est restée sourde aux inquiétudes et aux revendications des agents.

Celles-ci sont de trois ordres. Il y a d'abord le refus des diminutions d'effectifs programmées pour 2005 dans les pôles régionaux d'ingénierie - PRI - (2 132 agents) où la direction envisage 56 suppressions de postes. De fortes disparités d'application existent entre les PRI. Ainsi, Bordeaux serait le plus touché, avec la suppression de onze postes pour 2005, soit une diminution de l'ordre de 10 % sur une année. Autre motif de mécontentement, le regroupement des cinq PRI de la région parisienne en deux entités. Avec les problèmes liés aux changements de lieux d'activité, il entraînerait une dégradation des conditions de travail, avec sans doute une diminution des effectifs. Enfin il y a aussi le refus

de la filialisation de la partie dite « concurrentielle » de l'ingénierie SNCF. Chacun a compris que, derrière les audits et rapports concoctés en haut lieu, se cache la volonté d'externaliser cette activité. D'autant que RFF (Réseau Ferré de France), principal client de l'ingénierie SNCF, ne rêve que de mise en concurrence généralisée de ses fournisseurs d'études et que, de son côté, la RATP est déjà passée à l'acte.

Étaient aussi présents à la manifestation une vingtaine d'agents de la Systra, actuelle filiale commune de la SNCF et de la RATP, qui craignent eux aussi pour leur avenir.

La direction est restée, pour l'essentiel, sur ses positions. Elle ne semble vouloir lâcher qu'un peu de lest à Bordeaux sur les effectifs, mais elle affirme par ailleurs vouloir aborder la question de la filialisation « sans dogmatisme ». On sait ce que cela veut dire dans sa bouche, et cela n'encourage pas les agents à l'optimisme et leur montre qu'il serait nécessaire de passer à la vitesse supérieure pour faire reculer la direction.

Correspondant LO

• Bourgeois Découpage – Besançon

Le patron porte bien son nom !

La société R. Bourgeois (découpage et emboutissage de tôles pour moteurs électriques), qui emploie 600 personnes sur deux sites à Besançon, possède aussi des usines en Suisse et en Chine.

Raymond Bourgeois, qui créa une petite entreprise de découpage en 1929, la développa après la Seconde Guerre mondiale en imposant un climat autoritaire et un peu délirant. Ainsi les cadres lui offrirent-ils pour ses 70 ans un aigle en bronze qui trôna dans la cour de l'usine, jusqu'à ce que les ouvriers le décrochent à l'occasion d'une grève.

Raymond Bourgeois, fils du fondateur et actuel PDG, maintient la tradition familiale, associé à ses deux fils (l'aîné s'appelle d'ailleurs Raymond-Nicolas...), et son épouse occupe le poste de PDG pour la filiale Scoder. Il se déplace tantôt en Porsche, tantôt en Maserati. Mais sa

fierté, c'est de participer chaque année au forum de Davos.

Si le PDG critique régulièrement les 35 heures ou le secteur public, il ne refuse pas les aides de l'État ou des collectivités territoriales. En 2003, l'entreprise et sa filiale Scoder ont bénéficié d'aides pour « le renforcement de la compétitivité dans le secteur du découpage ». En 2005, l'usine peut s'agrandir sur un terrain cédé et aménagé grâce à des fonds publics (dont la municipalité PS) pour un montant de 553 000 euros.

Le patron s'est longtemps appuyé sur un chef du personnel brutal. Injures, remarques vexatoires pour les femmes, licenciements abusifs, sanctions ou bousculades étaient fréquents. Dans ce climat, est-il étonnant que le 1^{er} juillet 1992 un ouvrier licencié quelques mois plus tôt soit revenu dans les ateliers armé d'un fusil d'assaut et ait tué sept

personnes ?

Aujourd'hui, les sanctions restent nombreuses et des ouvriers ont récemment été licenciés pour casse d'outils. En été, la chaleur devient étouffante en fonderie et sur les presses. Des soudeuses n'ont pas d'extracteur de fumée. Pour la direction, les accidents relèvent de la responsabilité des ouvriers. Ainsi à la Scoder, un cariste qui avait fait une chute avec son engin, sur un quai non sécurisé, a été licencié peu après. Un intérimaire gravement blessé à la jambe par un rouleau de tôle n'a pas été repris après son hospitalisation.

Les bénéficiaires sont là et continuent d'enrichir la famille Bourgeois, mais aussi le trust sidérurgique Arcelor, un des actionnaires de l'entreprise. Pour le personnel, en revanche, l'augmentation des salaires se limite à 1,5 % pour 2005.

Correspondant local

• La Poste - Centre de Tri J.-J.-Bosc – Bordeaux – Bègles

Le coup de force continue, la mobilisation aussi

Au centre de tri postal J.-J.-Bosc de Bordeaux – Bègles, si après plus de trois semaines, la grève des brigades de nuit s'est arrêtée, les postiers sont toujours en lutte contre un plan de suppression de 48 emplois et contre les plaintes et les sanctions à l'encontre de 14 syndicalistes et militants du centre de tri.

La procédure de réorganisation du centre aurait du être lancée par un dernier Comité technique paritaire, validant le plan de la direction. Celle-ci avait décidé de « délocaliser » la réunion à Mérignac, loin du centre et des lieux de rendez-vous habituels et à 9 heures du matin, comptant certainement décourager ainsi les postiers en brigade de nuit. Malgré ces obstacles, jeudi 16 juin, c'est 130 postiers (dont plusieurs dizaines de grévistes) qui se sont rassemblés pour manifester leur désaccord sous les

fenêtres de la salle de réunion. Lors de ce CTP, aucune organisation syndicale n'a siégé. Du coup, le directeur régional, responsable de l'envoi du GIPN, de la mise en examen de neuf militants et de la menace de 14 révocations, a décidé de ne pas le valider pour apparaître dans le communiqué de presse comme quelqu'un qui reste ouvert au « dialogue social » ! Il a aussi dans ce cadre-là fait nommer un « facilitateur ».

Mais au centre de tri, ses subordonnés, dont les so-disant séquestrés, revenus encore plus arrogants, n'ont pas attendu la validation du CTP, théoriquement nécessaire, pour essayer de faire passer en force la réorganisation du travail. Les nouveaux postes d'ouverture dépoussiérants sont en place : c'est une désorganisation totale ! La direction essaye aussi d'aggraver la polyvalence des agents et des manutentionnaires. Et pour décourager les agents de nuit et

justifier les suppressions d'emplois, elle menace de faire passer le tri du courrier extra-départemental en brigade de jour, à effectif constant dans ces brigades ! Elle essaye de profiter de la suspension des quatorze, qui étaient les principaux organisateurs, pour faire passer ses mesures. Mais d'autres militants ont pris la relève et organisent à leur tour les assemblées générales, les heures d'information syndicales et les débrayages, et maintiennent une ambiance de solidarité entre les anciens grévistes.

Nouvelles menaces, nouvelles provocations

Cela a valu à ces camarades de nouvelles menaces et de nouvelles provocations et tentatives d'intimidation. L'un d'entre eux, qui organisait alors une assemblée dans une brigade d'après-midi, a été menacé par un chef qui l'a

accusé, comme cela, gratuitement, de l'avoir séquestré lui aussi. Un autre a été muté d'office de son poste au « bureau d'ordre » (gestion des postes et des congés des agents) à la production. Et dernièrement, cinq autres syndicalistes ont été avertis qu'ils allaient être sanctionnés pour des faits... qui restent jusque-là secrets puisque personne n'est au courant des motifs. Pour l'instant, le chef de centre pratique le chantage : les sanctions resteraient dans le tiroir si la réorganisation se passe comme il l'entend !

Au bureau de poste de Bordeaux RP, une travailleuse s'est vu demander de retirer le T-shirt de solidarité portant les quatorze noms des sanctionnés, sous prétexte que c'était un signe « ostentatoire » ! Au CRSF (centre des services financiers) et au centre de tri, les macarons portant le chiffre

« 14 » sont toujours d'actualité. La collecte de la CGT et de SUD a rassemblé localement plus de 10 000 euros.

Vendredi 17 juin, le camarade contractuel a été reçu en entretien plus de deux heures par la direction. Il était soutenu par plus d'une centaine de postiers. Quant à la sanction, le licenciement ou la mise à pied, la direction a annoncé qu'elle prenait du temps de réflexion.

Mardi 21 juin, à l'occasion de la journée nationale d'action de la CGT, plus d'un millier de travailleurs de Bordeaux, du public et du privé, sont venus rejoindre les 150 postiers du centre sous les fenêtres de la direction régionale de La Poste pour y dénoncer la répression patronale. La manifestation s'est alors transformée en manifestation de soutien, un soutien apprécié par tous les postiers.

Correspondant LO

• Centre hospitalier « Bon Sauveur » – Caen

Grève contre les suppressions de postes

Depuis vendredi 17 juin, le Centre hospitalier spécialisé (hôpital psychiatrique) est en grève à Caen, pour protester contre les restrictions budgétaires et les suppressions de postes prévues : 72 sur l'hôpital et le risque de fermeture pour des structures dépendant du CHS, comme le Centre médico-psychiatrique de Falaise, ou l'hôpital de jour. Il manque deux millions d'euros pour boucler le budget, et l'Agence régionale d'hospitalisation refuse toute rallonge depuis plusieurs semaines. Du coup, les moyens manquent déjà pour s'occuper

des malades. Même des médecins s'en font l'écho. L'hypocrisie des dirigeants, qui avaient tant promis après le double meurtre à l'hôpital psychiatrique de Pau, est dénoncée par tous.

Du coup, la colère a éclaté : une assemblée générale de 250 personnes a décidé de la grève, le personnel a bloqué les portes, empêchant les admissions et, malgré les réquisitions dans les services, l'agitation a pu s'organiser dans l'établissement et aussi dans la rue, devant l'hôpital. Lundi 20 juin, l'ARH et la direction ne lâchant presque

rien, le mouvement a repris.

Pour l'instant, il y aurait un gel des suppressions de postes, l'engagement à fournir au moins autant de remplaçants pendant l'été qu'en 2004, et à maintenir certains services menacés.

Mardi 21 juin, les agents présents ont accueilli devant l'établissement la manifestation de la CGT contre les mesures du gouvernement Villepin. Manifestants et grévistes de l'hôpital, mêlés, scandaient le slogan « Tous ensemble ! »

Correspondant local

• Hôtellerie-restauration

Les patrons empochent les subventions sans augmenter les salaires

En 2004, le gouvernement avait accordé une subvention de 1,5 milliard d'euros aux patrons des hôtels, cafés et restaurants qui, en contrepartie, avaient promis d'embaucher et d'augmenter les salaires. Un an après, on constate pourtant que, dans cette branche, les grilles de salaires

n'ont pas bougé depuis 1997, et que 80 % des 600 000 salariés de ce secteur sont toujours payés au smic.

Après ce cadeau du gouvernement, les patrons de cette branche en espèrent d'autres et continuent à réclamer à cor et à cri une baisse de leur TVA

de 19,6 % à 5,5 %. S'ils obtenaient gain de cause, leurs prix ne bougeraient pas, les salaires de leurs employés non plus, mais eux empocheraient la différence. Sans dire merci... Et sans cesser de se plaindre sur leurs difficultés à recruter du personnel !

• URSSAF Marseille

Quand ils prétendent nous faire du bien !

Les organismes de tutelle (ministère et Ucaans) de la Sécurité sociale présentaient à la signature des syndicats, le 16 juin, une modification de la convention collective.

Si, dans son préambule, ils se payaient de mots ronflants comme « enjeu essentiel de progression individuelle et collective, dans le cadre d'un équilibre à rechercher entre les attentes des salariés et les missions de service public... », ils prévoyaient en fait la réduction des salaires des nouveaux embauchés et leur précarisation accrue.

À la Sécurité sociale, le personnel est jusqu'à présent titularisé après six mois de présence. C'est d'ailleurs un des rares avantages.

Mais désormais, officiellement afin de permettre aux employés d'effectuer leur formation professionnelle sur le temps de travail, ce qui se faisait de fait le plus souvent, les organismes de tutelle permettent aux directions des Caisses de contourner les règles

d'embauche. Elles ont ajouté un avenant à la convention collective qui met en place et officialise des « contrats de professionnalisation » qui sont en réalité de vulgaires CDD allant de 6 à 24 mois. Ces contrats permettront de faire miroiter une hypothétique embauche à l'employé embauché de cette manière tout en se réservant la possibilité de le jeter à la rue sans aucune compensation.

Les employés embauchés avec ces contrats seront payés moins.

Dans la droite ligne des mesures proposées par le gouvernement Villepin, ces nouveaux contrats issus de la loi « Borloo » sont censés lutter contre la précarité, ce qui est un comble quand on sait qu'auparavant l'employé devait être obligatoirement titularisé au bout de six mois de présence.

Correspondant LO

• Les « chariots » de Breton

Quelle baisse des prix ?

Selon le ministre de l'Économie, Thierry Breton, les prix à la consommation auraient baissé de 0,6 % en moyenne ces trois derniers mois. À l'appui de ses affirmations, il sort un lapin de son chapeau : le « chariot-type », plus fiable, selon lui, que l'indice Insee.

En fait de chariot, il y en a quatre, selon l'âge et la situation de famille, composés d'une centaine de produits alimentaires auxquels s'ajoutent des produits d'entretien

aussi grimpé en flèche : + 19,6 % de hausse en un an sur le gazole, + 7,7 % sur l'essence. Hausse également de l'abonnement téléphonique sur les postes fixes, des factures d'eau, d'électricité, de gaz, de transport...

Et ce n'est pas fini. Le 1^{er} juillet, les transports d'Île-de-France (carnets de métro et coupons de carte Orange) augmenteront en moyenne de 1,8 %. Il paraît qu'il faut s'en réjouir, c'est moitié moins que l'an passé. Après les TGV, qui avaient augmenté leurs tarifs en janvier,



et d'hygiène. Cette liste avait été établie en février dernier avec différentes associations de consommateurs, et les articles tenus secrets afin de ne pas influencer les commerçants.

Donc, pour le ministre, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes de la consommation possible, et ceux qui pensent que moins il y en a dans le chariot et plus on paie cher s'appuieraient sur leur « ressenti » et non sur la réalité concrète. Comme s'il s'agissait de deux choses différentes !

Mais, en supposant même que certains produits de consommation courante aient vu leurs prix légèrement diminuer, ce qui reste à prouver, ils n'entrent que pour un septième dans les dépenses mensuelles. Pour le reste, tout a augmenté, et bien au-delà des indices officiels. À commencer par le prix des loyers, qui absorbe près de 30 % du budget des salariés, voire 40 % pour les revenus les plus modestes. Dans les grandes agglomérations, ils ont augmenté en moyenne de 4 % par an ces dernières années. Le prix des carburants a lui

ce sera le tour des trains Corail, qui desservent des lignes de proximité : entre 2 et 3 % selon les lignes. Mais il ne faut pas parler d'une augmentation des tarifs, non ; pour la SNCF, il s'agit « d'ajustements » ! Pour le gaz, Gaz de France voulait une hausse de 16 % au 1^{er} juillet, afin de mettre sur le marché des actions plus alléchantes au moment de la privatisation. Finalement, le gouvernement n'a permis « que » 14 % de hausse des tarifs sur neuf mois, à commencer par 4 % le mois prochain.

Face à toutes ces augmentations de prix, les chariots de Breton ne pèsent pas bien lourd. Surtout, ils ne trompent pas les salariés qui ont plutôt l'impression qu'en parlant de baisse des prix, on les prend pour des imbéciles. Mais ce n'est pas à eux que s'adresse le ministre de l'Économie : annoncer que des prix de produits de consommation courante ont baissé est avant tout une façon d'avertir les patrons qu'ils ont le soutien du gouvernement pour continuer à imposer des bas salaires aux travailleurs.

Marianne LAMIRAL

Le gaz toujours plus cher

L'augmentation du prix du gaz, qui a été reportée après le référendum, va donc avoir lieu. Elle sera étalée pour être moins douloureuse : 4 % au premier juillet, première d'une série de hausses qui, d'ici neuf mois, feront monter de plus de 14 % la facture des 11 millions de personnes qui utilisent le gaz naturel. Pour ceux qui se chauffent au gaz surtout, cette décision augmentera la part du budget que les familles populaires doivent consacrer à la possibilité de vivre dans un logement, réduisant par là même les autres dépenses, d'alimentation, de vêtements, de loisirs, de soins, etc.

Comme à chaque fois, le président de Gaz de France et le ministre de l'Économie ont justifié cette décision par la nécessité de suivre la hausse du prix du baril de pétrole, et même de rattraper le retard en ce domaine. Il est vrai que Gaz de France achète 98 % du gaz à l'étranger et que le prix du gaz est plus ou moins indexé sur le cours du pétrole. Mais cette indexation n'est justifiée par aucune raison technique. Elle a été décidée dans les années 1970-1980, à l'époque où les trusts, s'abritant derrière les pays producteurs, ont réussi à imposer une augmentation du prix du pétrole, ce que l'on a appelé le « choc pétrolier ». Des sociétés pétrolières comme Total, qui est actuellement le quatrième producteur de gaz mondial, ont profité de l'occa-

sion pour faire coup double en imposant aux prix du gaz une courbe parallèle à ceux du pétrole, dans le but d'éviter, à l'époque, que de gros consommateurs ne se détournent de celui-ci.

En fait, outre l'augmenta-

tion pour faire coup double en imposant aux prix du gaz une courbe parallèle à ceux du pétrole, dans le but d'éviter, à l'époque, que de gros consommateurs ne se détournent de celui-ci.



tion internationale des prix, dont on connaît mal la répercussion réelle pour les achats de Gaz de France (car il y a des contrats à long terme avec les fournisseurs), il y a une seconde raison à cette hausse spectaculaire : c'est la proximité de l'ouverture du capital de Gaz de France au secteur privé. C'est d'ailleurs ce que confirment les publicités qui s'étalent en ce moment sur des pages entières des journaux et qui proclament : « Bientôt vous pourrez devenir actionnaires de Gaz de

eux, n'ont pas besoin de cela. Gaz de France se vante d'un bénéfice d'un milliard d'euros. Avec les augmentations qui viennent d'être décidées, tout cela devrait encore s'améliorer. Ce qui se traduira par des dividendes dont on promet à ceux qui vont acheter les actions qu'ils seront comme le gaz « durables entre nous ».

En attendant, tous ceux qui se chauffent au gaz vont devoir se sacrifier pour assurer le succès de cette privatisation.

Daniel MESCLA

• Diminution des aides-ménagères à domicile

Le gouvernement s'attaque aux personnes âgées

Au moment même où le gouvernement traitait d'égoïstes les salariés qui contestaient sa prétendue « journée de solidarité » qui visait à récolter des moyens financiers supplémentaires pour les personnes âgées, il s'est attaqué à elles de manière scandaleuse, ignoble et de plus dissimulée.

En effet, par le biais d'une mesure passée quasiment inaperçue, les responsables chargés de faire des économies à la Sécurité sociale sur le dos des plus faibles ont diminué de manière très importante – 10 % en moyenne – le volume d'heures des aides à domicile que la Cnav (Caisse nationale d'assurance vieillesse) attribue aux personnes âgées.

Cette aide ménagère concerne, d'après la Cnav qui en a défini les critères d'attribution, les personnes âgées qui « rencontrent des difficultés à accomplir certains actes nécessai-

res à leur maintien à domicile », et « dont la situation motive une aide à leur domicile en raison de leur isolement, de leur grand âge, d'une situation sociale particulièrement fragile ». C'est donc la Cnav elle-même qui insiste sur le caractère primordial, indispensable de cette aide. En 2004, la Caisse d'assurance vieillesse aurait consacré environ 300 millions d'euros pour financer ces heures d'aide-ménagère à domicile, qui permettent d'assister des personnes âgées dans leurs actes de la vie quotidienne par des aides-ménagères, ces heures étant financièrement prises en charge, totalement ou partiellement, selon leurs ressources.*

Le plus souvent, ce sont des associations d'aide à domicile conventionnée ou les centres communaux d'action sociale qui gèrent ces aides-ménagères à domicile, même si des prestataires de service à but lucratif apparaissent aussi dans ce domaine.

Et tous ces organismes, qui

ont toujours jonglé avec les maigres subventions publiques, se retrouvent dans une situation pire encore : il leur faut gérer la diminution des heures imposée par la Cnav. Et les conséquences seront évidemment dramatiques pour les vieux. De plus, les salariées de ces organismes, les aides-ménagères, vont en pâtir elles aussi. Au moment même où Borloo vante les « travaux d'aide à la personne », 10 % des heures d'aides-ménagères vont disparaître !

Voilà en résumé toute l'action du gouvernement : des phrases creuses pour le communiqué qui se révèlent être des mensonges et des actes ignobles contre les plus faibles.

Bertrand GORDES

*Les personnes complètement dépendantes ne sont pas concernées par les « aides-ménagères à domicile », et sont sous le régime de l'APA (l'Allocation personnalisée d'autonomie), dont le gouvernement s'est dégagé pour en passer la gestion et le financement, en constante progression, aux Conseils généraux.